

OBJET ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
ET CONVENTIONNEMENT AVEC LES ORGANISMES
PERCEVANT PLUS DE 23 000 € AU BUDGET 2016

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit une Délibération relative aux subventions dont l'attribution est assortie de conditions d'octroi.

Par Délibération n° 01/5-31 du 26 juin 2001, il a été approuvé le principe de la conclusion de contrats d'objectifs et d'avenants à ceux existants avec les associations recevant des subventions communales dont le montant annuel est supérieur à 23 000 €, conformément à la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et au Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 (les conventions et l'avenant types joints en annexes).

Par ailleurs, la Ville par son engagement dans le développement durable impulse de la cohérence dans ses projets au regard des enjeux de demain, pour une gestion vertueuse et responsable. Il y a donc une nécessité à mobiliser et dialoguer avec toutes les parties prenantes (dionysiens, partenaires, associations...). Leur apport est sans conteste indissociable à la réussite de notre démarche verte et durable afin d'établir une stratégie de responsabilité territoriale « soyons tous éco-acteurs de notre avenir » envers les 5 finalités du développement durable qui sont, pour mémoire :

1. La lutte contre le changement climatique et pour la protection de l'atmosphère,
2. La préservation de la biodiversité, la gestion des milieux et ressources naturelles,
3. La cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations,
4. L'épanouissement de tous les êtres humains par l'accès à une bonne qualité de vie,
5. Les modes de production et de consommation responsables.

Pour cette Séance, il est proposé d'affecter **18 822 202 €** provenant des restes à répartir du Budget Principal.

Pour l'exercice 2016, une convention ou un avenant sera établie avec chaque association dont la subvention inscrite au budget est supérieure ou égale à 23 000 €.

Pour votre information, vous pourrez trouver en annexe 1 l'ensemble des subventions versées lors de cette Séance du Conseil Municipal, qu'elles fassent ou non l'objet d'une convention ou d'un avenant. Pour les associations, les Etablissements Publics et les SARL en annexe 2, un avenant type vous est proposé (modification du montant déjà conventionné); en annexe 3, des conventions types vous sont proposées.

Les crédits budgétaires pour ces subventions seront prélevés sur les lignes déjà existantes de « Subventions diverses non réparties » : Imputations 657361-20, 657362-520, 6574-025, 33, 40, 61, 63, 64, 70, 90, 114, 311, 312, 313, 314, 321, 324, 421,520, 521, 522, 523, 524.

Je vous demande donc :

- 1° d'approuver l'attribution de subventions aux organismes répertoriés dans les tableaux en Annexe 1 ;
- 2° de m'autoriser à signer ces actes et à verser les subventions aux organismes, conformément aux tableaux en Annexes 1, 2 et 3.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Maire,



Gilbert ANNETTE

**OBJET ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
 ET CONVENTIONNEMENT AVEC LES ORGANISMES
 PERCEVANT PLUS DE 23 000 € AU BUDGET 2016**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 16/2-39 du Maire ;

Vu le rapport de Mr CHOPINET Gérard présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, Solidarités, Projet Educatif Global, Culture/Jeunesse/Sport et Aménagement / Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ; avec réserve de Mr René-Paul VICTORIA en Affaire Générale/Entreprise Municipale.

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE**

- 1°) **CCAS PETITE ENFANCE 8 abstentions** : Mr Dominique FOURNEL- Mme Fernande ANILHA, Mr René Paul VICTORIA – Mr Michel LAGOURGUE - Mme Lisianne DOKI-THONON - Mr Jean Jacques MOREL - Mme Sylvie LATRA – Mme Cynthia HO-SHING
- 2°) **CULTUREL-ECONOMIQUE-EDUCATION POPULAIRE-HANDICAP/INTEGRATION**
10 abstentions : Mr Dominique FOURNEL-Mme Fernande ANILHA, Mr René Paul VICTORIA – Mr Michel LAGOURGUE - Mme Lisianne DOKI-THONON- Mr HUBERT Richenel - Mr Jean Jacques MOREL - Mme Sylvie LATRA – Mme Faouzia VITRY – Mme Cynthia HO-SHING
- 3°) **INSERTION-LOGEMENT SOCIAL 8 abstentions** : Mr Dominique FOURNEL- Mme Fernande ANILHA, Mr René Paul VICTORIA – Mr Michel LAGOURGUE – Mme Lisianne DOKI-THONON - Mr Jean Jacques MOREL - Mme Sylvie LATRA – Mme Cynthia HO-SHING
- 4°) **POLITIQUE DE LA VILLE-PREVENTION-PROJET EDUCATIF GLOBAL-SCOLAIRE- SENIORS – SPORTS 9 abstentions** : Mr Dominique FOURNEL-Mme Fernande ANILHA, Mr René Paul VICTORIA – Mr Michel LAGOURGUE - Mme Lisianne DOKI-THONON- Mr HUBERT Richenel Mr Jean Jacques MOREL - Mme Sylvie LATRA – Mme Faouzia VITRY

ARTICLE 1

Approuve l'attribution de subventions aux organismes répertoriés dans les tableaux en Annexe 1.

Délibération n° 16/2-39

ARTICLE 2

L'Avenant-type à passer avec :

- ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION) (Association loi 1901)
- ASSOCIATION CHATEAU MORANGE (Association loi 1901)
- ASSOCIATION CYCLONES PRODUCTION (Association loi 1901)
- ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE-VILLE DIONYSIEN (AGCVD) (Association loi 1901)
- ASSOCIATION KREOLIDE (Association loi 1901)
- ASSOCIATION LA CASE ZOUZOU (Association loi 1901)
- ASSOCIATION LES HORTENSIAS (Association loi 1901)
- ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE) (Association loi 1901)
- ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT) (Association loi 1901)
- ASSOCIATION NATIONALE COMPAGNONS BATISSEURS (Association loi 1901)
- ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT (Association loi 1901)
- ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT (Association loi 1901)
- ASSOCIATION REUNION ECHECS (Association loi 1901)
- ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV) (Association loi 1901)
- ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC) (Association loi 1901)
- ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BRETAGNE (ASB) (Association loi 1901)
- ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE) (Association loi 1901)
- BELLEVUE POUR TOUS (Association loi 1901)
- CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE) (Etablissement Public)
- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) (Etablissement Public)
- CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT) (Association loi 1901)
- CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN) (Association loi 1901)
- CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA (Association loi 1901)
- CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM) (Association loi 1901)
- CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDROI) (S.A.R.L.)
- CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP) (Association loi 1901)
- CRECHE LES PERLES A PINPINS (Association loi 1901)
- ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE) (Association loi 1901)
- FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP) (Association loi 1901)
- FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ) (Association loi 1901)
- FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE (Association loi 1901)
- GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM) (Association loi 1901)
- GROUPEMENT SPORTIF MECANIQUE DE LA JAMAIQUE (GSMJ) (Association loi 1901)
- ILOT SAINT JACQUES PETITS (Association loi 1901)
- JEUNESSE 2000 (Association loi 1901)
- LA LANTERNE MAGIQUE (Association loi 1901)
- LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE (Association loi 1901)

Délibération n° 16/2-39

- LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DE LA REUNION (Association loi 1901)
- MISSION LOCALE NORD (MLN) (Association loi 1901)
- OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS) (Association loi 1901)
- RUN ACTION (Association loi 1901)
- SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA) (Association loi 1901)
- SAINT-DENIS ENFANCE (SDE) (Association loi 1901)
- VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS) (Association loi 1901)
- 21°6 (EX ASSOCIATION 21 DEGRES SUD) (Association loi 1901)

et la Convention-type à passer avec :

- ACADEMIE SPORTIVE DE LA REDOUTE (Association loi 1901)
- AIGLONS D'ORIENT (Association loi 1901)
- ASSOCIATION AGIR CONTRE LE CHOMAGE (Association loi 1901)
- ASSOCIATION ANIMATION SPORTIVE DU CHAUDRON (AASC) (Association loi 1901)
- ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE PELOTARI CLUB CHAUDRON LABELLISEE "POLE FRANCE ET ESPOIR" (Association loi 1901)
- ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ) (Association loi 1901)
- ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE) (Association loi 1901)
- ASSOCIATION FEMMES, AMIS ET PARENTS DU MOUFIA (Association loi 1901)
- ASSOCIATION JEUNESSE DES DEUX CANONS (Association loi 1901)
- ASSOCIATION LANTOURAZ - SAINTE CLOTILDE SERVICES (Association loi 1901)
- ASSOCIATION LASOURS (Association loi 1901)
- ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION (Association loi 1901)
- ASSOCIATION LES VOIX OCEAN INDIEN (VOI) (Association loi 1901)
- ASSOCIATION LES ZINNIAS (Association loi 1901)
- ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULTUREL (ADEC) (Association loi 1901)
- ASSOCIATION REUNIONNAISE D'EDUCATION POPULAIRE (AREP) (Association loi 1901)
- ASSOCIATION REUNIONNAISE DES RELATIONS CREATIONS CULTURELLES (ARRCC) (Association loi 1901)
- ASSOCIATION SOCIALE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE (ASIP) (Association loi 1901)
- ASSOCIATION SPORTIVE MONTGAILLARD (ASM) (Association loi 1901)
- BASKET CLUB DIONYSIEN (BCD) (Association loi 1901)
- CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD (Association loi 1901)
- CENTRE DE LOISIRS DES JEUNES DE SAINT-DENIS (CLJ) (Association loi 1901)
- CITOYENS CONTRE LE CHIK "CCC" (Association loi 1901)
- COMITE DEPARTEMENTAL UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE (USEP) (Association loi 1901)
- ILOT SAINT JACQUES GRANDS (Association loi 1901)
- JEUNESSE SPORTIVE BOIS DE NEFLES (JSBN) (Association loi 1901)
- JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS (Association loi 1901)
- LA REUNION DES LIVRES (LRDL) (Association loi 1901)
- PASREL PLUS (PROGRAMME D'ACTION SOCIALE POUR LA REINSERTION LOCALE) (Association loi 1901)

Délibération n° 16/2-39

- RACING CLUB SAINT-DENIS (RCSD) (Association loi 1901)
- SAINT DENIS OLYMPIQUE VOLLEY-BALL REUNION (SDOVBR) (Association loi 1901)
- SAINT-DENIS GYM REUNION (SDGR) (Association loi 1901)
- SPORTING CLUB DE BELLEPIERRE (SCB) (Association loi 1901)
- THEATRE VOLLARD (Association loi 1901)

ARTICLE 3

Autorise le Maire à signer les actes à intervenir.

ARTICLE 4

Autorise le Maire à verser les subventions, conformément aux annexes 1, 2 et 3.

ARTICLE 5

Les dépenses correspondantes seront imputées au Budget Principal sous le Chapitre 65 et les Articles 6573 et 6574.

Le Maire



Gilbert ANNETTE

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

C.C.A.S.

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
657362	520	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement Public	5 775 833	Fonctionnement et programmes d'actions
657362	523	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement Public	1 145 625	CCAS Insertion
TOTAL C.C.A.S.				6 921 458	

LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

CULTUREL

PAGE 1/7

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	311	21°6 (EX ASSOCIATION 21 DEGRES SUD)	Association loi 1901	20 000	Programmation du Festival Kaloo Bang
6574	33	21°6 (EX ASSOCIATION 21 DEGRES SUD)	Association loi 1901	20 000	Développement des activités
6574	311	AIDES DEFIS EDUCATION SOLIDARITE ET INSERTION REUNIONNAISE ADESIR	Association loi 1901	2 000	Activités culturelles
6574	311	ANAFLOA	Association loi 1901	1 500	Actions autour de la danse et de la mode
6574	33	ARTMAYAGE REUNION	Association loi 1901	1 900	Restitution dans les quartiers
6574	33	ARTMAYAGE REUNION	Association loi 1901	3 300	Atelier de mémoire orale
6574	311	ASSOCIATION CANTA REUNION	Association loi 1901	2 000	Production de deux séries de spectacles : Requiem de Mozart et "A Gerschwim portrait"
6574	33	ASSOCIATION CIRQUONS-FLEX	Association loi 1901	7 500	Cirque et corps en mouvement sur l'espace public
6574	311	ASSOCIATION CULTURE PRIMAT	Association loi 1901	700	Diffusion du groupe "Culture Prima"
6574	33	ASSOCIATION CULTURE PRIMAT	Association loi 1901	1 300	Fête du 20 décembre
6574	33	ASSOCIATION CULTURELLE LANGUE ARABE ET OURDOU (ACLAO)	Association loi 1901	4 000	Anniversaire ACLAO
6574	33	ASSOCIATION CULTURELLE LANGUE ARABE ET OURDOU (ACLAO)	Association loi 1901	16 000	Organisation de la fête "Eid ul Fitr"
6574	313	ASSOCIATION CYCLONES PRODUCTION	Association loi 1901	70 300	Programme d'activités à la Fabrik

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 2/7

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	314	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	4 000	Atelier audiovisuel
6574	33	ASSOCIATION DES ETUDIANTS COMORIENS A LA REUNION (AECR)	Association loi 1901	1 000	Semaine Culturelle Comorienne
6574	311	ASSOCIATION DES JEUNES DE CHATEAU MORANGE (AJCM)	Association loi 1901	1 000	Activités MAO et Vidéo
6574	311	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE DANSE ET ART DRAMATIQUE LOULOU PITOU	Association loi 1901	3 500	Création de costumes /spectacle de fin d'année
6574	311	ASSOCIATION DES RYTHMES URBAINS (ARU)	Association loi 1901	3 000	Atelier Artistique et Culturel
6574	311	ASSOCIATION DES RYTHMES URBAINS (ARU)	Association loi 1901	3 000	Les 10 ANS de l'ARU
6574	311	ASSOCIATION DES RYTHMES URBAINS (ARU)	Association loi 1901	3 000	Compagnie ARU
6574	33	ASSOCIATION DES ZANATANES	Association loi 1901	500	Journée culturelle
6574	312	ASSOCIATION FAMILLE ET JEUNESSE ACTIVES DE PRIMAT (AFJAP)	Association loi 1901	1 050	Fresque murale à l'école Primat
6574	312	ASSOCIATION FAMILLE ET JEUNESSE ACTIVES DE PRIMAT (AFJAP)	Association loi 1901	500	Mise en place d'ateliers manuels
6574	311	ASSOCIATION FEMMES ACTUELLES EN MOUVEMENT (AFAM)	Association loi 1901	2 000	Maloya manière Fam
6574	311	ASSOCIATION FESMAYE (EX.ASSOCIATION ENVIRONNEMENT REUNION COMORES)	Association loi 1901	1 000	Initiation Sensibilisation et Professionnalisation Danse et Musique
6574	311	ASSOCIATION FONNKER	Association loi 1901	4 400	Tranplin Rakontèr

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 3/7

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	311	ASSOCIATION KREOLIDE	Association loi 1901	16 000	Festival BIG UP 974
6574	321	ASSOCIATION LA P'TITE SCENE	Association loi 1901	2 000	Ateliers culturels
6574	311	ASSOCIATION LES VOIX OCEAN INDIEN (VOI)	Association loi 1901	10 000	Scène découverte des artistes de la zone
6574	324	ASSOCIATION LILOMOTS	Association loi 1901	2 000	Atelier d'écriture jeune public en lien avec la thématique "Ville d'Art et d'Histoire"
6574	33	ASSOCIATION LOGISTIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA RECHERCHE DANS L'OCEAN INDIEN	Association loi 1901	3 500	Conférences - Colloque - Publication d'un livre
6574	33	ASSOCIATION MIARO	Association loi 1901	1 000	Les rencontres de la mémoire - Colonisation de Madagascar en 1896 / Expositions-Conférences
6574	33	ASSOCIATION MSAFARA	Association loi 1901	500	Expo photo et vidéo sur la diaspora comorienne à la Réunion
6574	311	ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES TRADITIONS	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement des ateliers chant choral, musique instrumentale et danse
6574	33	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES RELATIONS CREATIONS CULTURELLES (ARRCC)	Association loi 1901	9 500	AHIMSA ou la Non-Violence
6574	311	ASSOCIATION VIJAI' S PRODUCTION NUMBER ONE	Association loi 1901	3 500	Nout Fierté
6574	311	ASSOCIATION XL ENS	Association loi 1901	3 500	Comédie musicale la Genèse de Dracula
6574	311	ASSOCIATION ZABITAN BOIS ROUGE (AZBR)	Association loi 1901	2 500	Activité MAO et Vidéo
6574	33	AVENIR FAMY KREOL	Association loi 1901	1 500	Journée du patrimoine
6574	33	AVENIR FAMY KREOL	Association loi 1901	2 000	20 Désamb

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 4/7

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	312	BAND'DECIDEE	Association loi 1901	11 000	Les 30 ans de Band'décidée
6574	33	CENTENAIRES COMMEMORATIFS	Association loi 1901	2 250	Commémorations dionysiennes de la Grande Guerre
6574	311	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	4 000	Ateliers de danses urbaines et de salon
6574	33	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	4 000	Domenjod fête la semaine créole
6574	33	CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DE LA REUNION	Association loi 1901	15 000	Projet "mille masques et+", création de masques dans les écoles
6574	33	CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DE LA REUNION	Association loi 1901	3 000	Aide à la création : Clonage
6574	313	CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDROI)	S.A.R.L	120 000	Programmation artistique Théâtre du Grand Marché
6574	33	CIRKÉ CRAKÉ	Association loi 1901	2 000	Pré-diffusion d'un spectacle de cirque et éducation artistique
6574	311	COMITE MADA	Association loi 1901	2 000	Participation à la fête malgache
6574	313	COMPAGNIE LEPOK EPIK	Association loi 1901	1 500	Création d'un spectacle de théâtre intitulé "Le Conte des Contes", d'après Giambattista Basile
6574	313	COMPAGNIE SAKIDI	Association loi 1901	4 715	Programme artistique annuelle
6574	311	COMPAGNIE YUN CHANE (CYC)	Association loi 1901	2 000	Création chorégraphique "Couleurs de Femmes"
6574	33	CONSTELLATION	Association loi 1901	1 000	Rendez-vous au 48 !
6574	33	CONSTELLATION	Association loi 1901	1 500	Atelier sérigraphie d'art

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 5/7

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	311	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	-13 000	Programme d'activités culturelles
6574	311	FEDERATION DES ASSOCIATIONS CHINOISES DE LA REUNION (FAC REUNION)	Association loi 1901	1 000	Percussions Sinorun
6574	311	FEDERATION MUSICALE DE LA REUNION	Association loi 1901	500	Orchestre à l'école
6574	33	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	500	Mémoire nout pei
6574	311	FORCE TRANKIL	Association loi 1901	4 500	Eveil musical
6574	33	FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE	Association loi 1901	4 000	La Semaine Créole
6574	311	FUZION SEGA MARMAY	Association loi 1901	3 000	Atelier de danses et de spectacles
6574	311	GEM PASSERELLE (GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE)	Association loi 1901	500	Psychometis
6574	311	GENERATION PONT NEUVE (GPN)	Association loi 1901	3 000	Le maloya nout' patrimoine
6574	311	GENERATION PONT NEUVE (GPN)	Association loi 1901	1 200	Fonctionnement d'un atelier de fabrication d'instrument de musique traditionnelle
6574	311	HIL MUSIC FAMILY	Association loi 1901	7 000	Mise en place de résidences d'artistes
6574	311	HUANG SHAN	Association loi 1901	1 000	Organisation d'un spectacle de danses "Devika, bons baisers de Chine"
6574	311	HUANG SHAN	Association loi 1901	1 000	Concours National de Danses
6574	314	KALANORO	Association loi 1901	2 500	Réalisation d'un moyen métrage

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 6/7

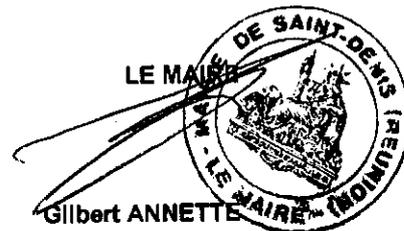
Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	30	KLAXON	Association loi 1901	4 000	Education à l'image
6574	33	KOZE CONTE	Association loi 1901	7 000	Marmif' Zistoïr
6574	321	KOZE CONTE	Association loi 1901	2 000	Résidence conteuse marocaine
6574	314	LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	2 000	Festival de cinéma jeune public
6574	321	LA REUNION DES LIVRES (LRDL)	Association loi 1901	16 000	Prix littéraire du Roman Métis et prix du Roman Métis des lycéens
6574	33	LAURIER BLANC RECORDS	Association loi 1901	6 000	Programme d'activités
6574	312	LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	5 000	Programmation artistique annuel
6574	312	LES CONFLORS	Association loi 1901	1 000	Atelier vacoa et fabrication des instruments traditionnels
6574	33	LIRE ET FAIRE LIRE 974	Association loi 1901	800	Brigade poétique Lire et Faire Lire
6574	33	LOKAL DE LA SOURCE	Association loi 1901	1 000	Plateau artistique 20 Décembre
6574	311	MARMAY KREOL	Association loi 1901	4 000	Sanzmander Tour
6574	311	MONTRES ET CHAMADES	Association loi 1901	10 000	Projet d'orgue EMMDAD - La Source
6574	311	MUSIK OCEAN INDIEN	Association loi 1901	2 500	Groupenscene 4
6574	33	OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU NORD (OTI NORD)	Association loi 1901	4 000	Valorisation du patrimoine : Visites guidées journées du Patrimoine

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 7/7

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	314	REUNION MAGMA FILMS PRODUCTION	S.A.R.L	10 000	Réalisation de la maquette du long métrage cinématographique "MAX PARADISE" de Dkpit K Dick
6574	311	REVATHI DANCE ACADEMY	Association loi 1901	1 500	Atelier de danse indienne kollywood
6574	311	REZONANS KREOL DE LA MONTAGNE (EX "TI SOURS I KOUL LONTAN" ARTS ET PATRIMOINE)	Association loi 1901	1 500	Apprentissage et création musicale
6574	313	ROUGE BAKOLY	Association loi 1901	1 500	Zanfandmoun le spectacle
6574	313	THEATRE VOLLARD	Association loi 1901	27 000	Programmation artistique annuelle
6574	311	TRICODPO	Association loi 1901	4 500	Tricodposcopie
6574	312	UNION POUR LA DEFENSE DE L'IDENTITE REUNIONNAISE (UDIR)	Association loi 1901	500	Animation littéraire démay lo kèr
6574	312	UNION POUR LA DEFENSE DE L'IDENTITE REUNIONNAISE (UDIR)	Association loi 1901	3 750	Marmit'Zistoir
6574	312	ZARGANO LA CULTURE AUX ENFANTS	Association loi 1901	2 400	Actions d'éducation à l'image et au cinéma
TOTAL CULTUREL				545 565	

LE MAIRE DE SAINT-DENIS REUNION

Gilbert ANNETTE

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

ECONOMIQUE

PAGE 1/1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	90	ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE-VILLE DIONYSIEN (AGCVD)	Association loi 1901	128 333	Animations du centre-ville
TOTAL ECONOMIQUE				128 333	

LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 1/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ACADEMIE DE SAVATE DIONYSIENNE	Association loi 1901	4 500	Journée d'échange et de partage avec le quartier
6574	025	ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE)	Association loi 1901	4 000	Journée de découvertes sportives
6574	025	ANIMA ZOT	Association loi 1901	2 500	Animations de quartier et actions
6574	025	ASSOCIATION ANIMATION SPORTIVE DU CHAUDRON (AASC)	Association loi 1901	1 000	Atelier multimédia
6574	025	ASSOCIATION BONNE ENTENTE " DE MONTGAILLARD"	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION BOXING CLUB BAS DE LA RIVIERE (BCBLR)	Association loi 1901	5 000	Accompagnement éducatif des jeunes à travers des projets sportifs
6574	025	ASSOCIATION CECIFOOT REUNION	Association loi 1901	3 000	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION COEUR DES ILES	Association loi 1901	1 200	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION COLLECTIF MOUFIA/BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	1 500	Action Cybercase
6574	025	ASSOCIATION COMORIENNE BAMBEO DE LA REUNION (ACBR)	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION CULTURE PRIMAT	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION CULTURELLE CAMP CALIXTE (ACCC)	Association loi 1901	1 770	Fonctionnement et programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE DE PRIMAT (ACESP)	Association loi 1901	3 500	Animation socioculturelle

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 2/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR)	Association loi 1901	2 625	Organisation des sorties ludiques
6574	025	ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR)	Association loi 1901	4 928	Atelier Interculturel d'Echanges de Savoir
6574	025	ASSOCIATION DE FAMILLE DE REYNALD RUN	Association loi 1901	2 000	Re-dynamisation de l'animation sur le secteur
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER ALAMANDAS	Association loi 1901	3 000	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER ALAMANDAS	Association loi 1901	2 500	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	9 000	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER LES AZALEES	Association loi 1901	3 960	Bat'karé
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER LES AZALEES	Association loi 1901	2 280	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER SOURCE TOUJOURS (AQST)	Association loi 1901	3 830	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER UN MAIN LAVE L'AUTRE	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE PROTECTION CIVILE DE LA REUNION (ADPC REUNION)	Association loi 1901	20 000	Développer la formation aux gestes qui sauvent
6574	025	ASSOCIATION DES DOCTEURS ET DOCTORANTS DE LA REUNION ADDR	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DES ETUDIANTS COMORIENS A LA REUNION (AECR)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 3/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION DES GOYAVES	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION DES JEUNES DE CHATEAU MORANGE (AJCM)	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION DES RETRAITES INTERIALE DE LA REUNION (ARIR)	Association loi 1901	1 100	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION DEVELOPPEMENT DE LA MONTAGNE (ADM)	Association loi 1901	2 800	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DYNAMIK HYACINTHE	Association loi 1901	1 330	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION ECOULER INFORMER AIDER DE LA REUNION (AEIAR) (EX ASSOCIATION DIONYSIENNE ECOULER INFORMER AIDER (ADEIA))	Association loi 1901	3 000	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION ENVIRONNEMENT SPORT ET CULTURE DE LA MONTAGNE (ESC)	Association loi 1901	3 000	Développement et accompagnement des jeunes à la pratique de l'athlétisme
6574	025	ASSOCIATION FAMILIALE DE SAINT DENIS - LE LAVOIR	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION FAMILLE ET ENFANCE REUNIONNAISE (AFER)	Association loi 1901	1 500	Activités familiales et socioculturelles
6574	025	ASSOCIATION FAMILLE ET ENFANCE REUNIONNAISE (AFER)	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION FAMILLE ET JEUNESSE ACTIVES DE PRIMAT (AFJAP)	Association loi 1901	3 330	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION FE BOUGE LA MONTAGNE	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 4/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION FEMMES DE MONTGAILLARD	Association loi 1901	500	Fonctionnement et programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION FEMMES DES CAMELIAS (AFC)	Association loi 1901	2 500	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION GENERATION ALAMANDAS	Association loi 1901	2 500	Animation socioéducative et culturelle
6574	025	ASSOCIATION JEUNES MONTAGN'ART	Association loi 1901	2 330	Programmes d'actions
6574	025	ASSOCIATION JEUNESSE DES DEUX CANONS	Association loi 1901	11 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION JEUNESSE MERENCIENNE	Association loi 1901	500	Programmes d'actions Animations de quartier
6574	025	ASSOCIATION LA P'TITE SCENE	Association loi 1901	2 000	Fête du jeu
6574	025	ASSOCIATION LAKROI	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION LE POIDS DES MOTS (APDM)	Association loi 1901	1 000	Atelier Nutrition
6574	025	ASSOCIATION LES PETITES MAINS	Association loi 1901	1 100	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	7 670	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	1 000	Préparation observation éclipse de soleil 1er septembre 2016
6574	025	ASSOCIATION MAIN DANS LA MAIN	Association loi 1901	4 000	Fonctionnement et actions

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 5/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	30 000	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	3 000	Initiation et découverte de la boxe
6574	025	ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	2 000	Echange sportif autour de la boxe
6574	025	ASSOCIATION MAISON QUARTIER DE BASSIN COUDERC	Association loi 1901	1 330	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION OUZOURI FEMMES DE L'ILE AUX PARFUMS BAS DE LA RIVIERE	Association loi 1901	2 000	Aide au fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE SAINT BERNARD	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION QUARTIER CHAMP FLEURI	Association loi 1901	1 000	Dynamisation du quartier
6574	025	ASSOCIATION QUARTIER CHEMIN LORY LES BAS	Association loi 1901	3 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION QUARTIER TOUCOULEUR	Association loi 1901	2 000	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION RADIO SKY REUNION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE TAMOULE (ARSRDCT)	Association loi 1901	2 000	Programme d'activités
6574	025	ASSOCIATION REUNIONNAISE DE COOPERATION HUMANITAIRE EDUCATIVE ET SOCIALE - OCEAN INDIEN (ARCHES-OI)	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION ROCHE ECRITE ARTS ET PATRIMOINE	Association loi 1901	725	Programme d'activités
6574	025	ASSOCIATION SAINT-DENIS LE LA	Association loi 1901	1 500	Animations diverses

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 6/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE	Association loi 1901	2 000	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE DE LA GRANDE CHALOUPPE (ASC GRANDE CHALOUPPE)	Association loi 1901	3 000	Activité Zoumba
6574	025	ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE DE LA GRANDE CHALOUPPE (ASC GRANDE CHALOUPPE)	Association loi 1901	1 330	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION SOLIDARITE 974	Association loi 1901	4 000	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION SOLIDARITE FAMILLE DIONYSIENNE.ASFD	Association loi 1901	1 000	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION SOURCE SOCIALE SOLIDARITE	Association loi 1901	1 400	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SOURS PERKISYON	Association loi 1901	1 600	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION SPORT CONTACT COMMUNE PRIMAT (ASCCP)	Association loi 1901	1 000	Programme d'activités
6574	025	ASSOCIATION SPORTIVE CULTURELLE JAMBLON II	Association loi 1901	1 670	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SPORTIVE CULTURELLE LOISIRS VYE SID	Association loi 1901	4 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SPORTS PLAISIR NATURE ET DECOUVERTE (ASPND)	Association loi 1901	1 570	Actions éco-citoyennes
6574	025	ASSOCIATION SPORTS PLAISIR NATURE ET DECOUVERTE (ASPND)	Association loi 1901	2 000	Initiation Plaisir Vélo
6574	025	ASSOCIATION SPORTS PLAISIR NATURE ET DECOUVERTE (ASPND)	Association loi 1901	4 170	Fonctionnement (Education Populaire)

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 7/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION TOOT ANSAMB'	Association loi 1901	4 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	600	BCD de proximité
6574	025	ASSOCIATION UNITED BOXING CLUB DE LA SOURCE (UBCDLS)	Association loi 1901	5 000	Renforcement du lien intergénérationnel à travers des projets sportifs et éducatifs
6574	025	ASSOCIATION ZABITAN BOIS ROUGE (AZBR)	Association loi 1901	3 000	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION ZANBOS - KAYANM FM	Association loi 1901	2 000	Programme d'activités
6574	025	ATHLETISME-CLUB ENTENTE DU NORD SAINT-DENIS	Association loi 1901	1 600	Programme d'actions
6574	025	AVENIR FAMY KREOL	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	11 470	Fonctionnement et actions
6574	025	BOHEME PRO EVENEMENTIEL	Association loi 1901	1 270	Programme d'actions
6574	025	BOUGE AVEC SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement
6574	025	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	68 317	Fonctionnement
6574	025	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	1 730	Fonctionnement et actions
6574	025	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	60 000	Fonctionnement et actions
6574	025	CENTRE D'ENTRAINEMENT AUX METHODES D'EDUCATION ACTIVES (CEMEA)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 8/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	1 330	Fonctionnement
6574	025	CENTRE REGIONAL INFORMATION JEUNESSE REUNION (CRIJ)	Association loi 1901	5 000	Animation du Point Cyb en faveur des publics en grandes difficultés de Saint-Denis
6574	025	CLUB DE SAINT JACQUES	Association loi 1901	5 000	Rencontres-échanges interclubs
6574	025	COMITE DEPARTEMENTAL DE LA JEUNESSE AU PLEIN AIR (JPA)	Association loi 1901	1 000	Village de l'Education Populaire
6574	025	COSMIC GIRL	Association loi 1901	2 100	Evénement Troc Addict
6574	025	DAKARVAUBAN	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement
6574	025	DONN'IN KOUDMIN	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ENTENTE REUNIONNAISE ORNITHOLOGIQUE	Association loi 1901	600	Championnat Régional Ornithologique
6574	025	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	1 330	Promotion de la vie associative
6574	025	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	13 330	Activités éducatives et pédagogiques
6574	025	ESPOIR DE DEMAIN	Association loi 1901	500	Accompagnement, Solidarité et Education
6574	025	FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	Association loi 1901	160 000	Fonctionnement
6574	025	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	8 000	Fonctionnement et actions
6574	025	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	600	Sortie familiale

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 9/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	FLEURIGYM	Association loi 1901	600	Fonctionnement et actions
6574	025	FOYER SOCIO CULTUREL DU MOUFIA (FSCM)	Association loi 1901	4 170	Programme d'actions
6574	025	FUZION SEGA MARMAY	Association loi 1901	1 670	Programme d'actions
6574	025	GENERATION PONT NEUVE (GPN)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement Education populaire
6574	025	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	8 670	Programme d'actions
6574	025	JEUNESSE QUARTIER	Association loi 1901	1 170	Fonctionnement et actions
6574	025	JEUNESSE SPORTIVE BOIS DE NEFLES (JSBN)	Association loi 1901	6 670	Fonctionnement (éducation populaire)
6574	025	KARTIE EN LER (KEL)	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	KIBIO BOXING CLUB DU CHAUDRON (KBC)	Association loi 1901	4 330	Programme d'activités
6574	025	KICK BOXING DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	13 000	Fonctionnement (Education Populaire)
6574	025	LA FLEUR DE TOURNESOL MONTREUIL (EX CLUB DE 3EME AGE "LES TOURNESOLS")	Association loi 1901	430	Fonctionnement (Education populaire)
6574	025	LA PUCE A L'OREILLE	Association loi 1901	4 000	Mayaz Culture
6574	025	L'A.Z'A.R.I.N (L'ASSOCIATION Z'ARAIGNE REUNION INTERNATIONALE ET NATIONALE) (EX ASSOCIATION 411 (A411))	Association loi 1901	2 000	Services de proximité

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 10/11

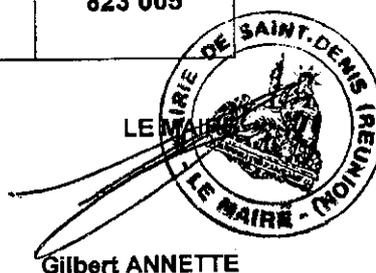
Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	L'AS DE COEUR DU MOUFIA ACM	Association loi 1901	500	Programme d'actions
6574	025	LAURIER BLANC RECORDS	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	23 330	Fonctionnement (Education Populaire)
6574	025	LES CONFLORS	Association loi 1901	1 500	Atelier artisanal (le vacoa)
6574	025	LES POINSETTIAS DE BOURBON	Association loi 1901	3 500	Fonctionnement
6574	025	LES VIEUX LOUPS RINGARDS	Association loi 1901	3 000	Pratique du football - Rencontres
6574	025	LES VIEUX LOUPS RINGARDS	Association loi 1901	1 000	Programme d'activités
6574	025	LOKAL DE LA SOURCE	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	LUMIERES EN ACTIONS	Association loi 1901	8 000	Fonctionnement
6574	025	OFFICE DE LA LANGUE CREOLE DE LA REUNION LOGIS LA LANG KREOL LA RENYON	Association loi 1901	4 000	Programme d'actions
6574	025	PETANQUE SPORT DE SAINT-DENIS	Association loi 1901	2 600	Fonctionnement
6574	025	PRENDS UN ASSEOIR	Association loi 1901	700	Soutien aux bénévoles dans l'accueil des enfants en attente de parler
6574	025	PRENDS UN ASSEOIR	Association loi 1901	1 200	Arbre de Noël
6574	025	REMPAR (REUNIONNAIS EN MOUVEMENT POUR UN AVENIR REUSSI) COLLECTIF DE LA ROCADÉ	Association loi 1901	1 580	Fonctionnement

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 11/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	REUNION AVENTURES JOELETTES	Association loi 1901	6 000	Programme d'actions
6574	025	REUNION IMMUNODEPRIMES VIVRE ET ECOUTER (RIVE)	Association loi 1901	8 000	Fonctionnement (Maison de Vie)
6574	025	REUNION OCEAN INDIEN SOLIDARITE (ROIS)	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	RUN ACTION	Association loi 1901	56 670	Fonctionnement et actions (Education Populaire)
6574	025	RUN ACTION	Association loi 1901	10 000	Cyber du Chaudron
6574	025	RUN ACTION	Association loi 1901	26 080	Cyber Bas de la Rivière
6574	025	TEAM KINEPOD REUNION	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	UNIT'SPORTS	Association loi 1901	1 000	Programme d'actions
6574	025	VIEN BOUGE EK NOU	Association loi 1901	1 000	Programme d'actions
6574	025	VILLAGE DES PECHEURS DE SAINT-DENIS	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	WEST INDIAN OCEAN GREEN SKILLS NETWORK - RESEAU DE COMPETENCES " DEVELOPPEMENT DURABLE" DANS L'OCEAN INDIEN OCCIDENTAL	Association loi 1901	1 330	Organisation d'un atelier de développement durable interuniversitaire
TOTAL EDUCATION POPULAIRE				823 005	



ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

HANDICAP/INTEGRATION

PAGE 1/2

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	521	AMBIANCE VETERANS MONTGAILLARD	Association loi 1901	400	Journée récréative pour handicapés
6574	523	ASSOCIATION DES DIALYSES ET GREFFES DE LA REUNION	Association loi 1901	300	Projets Loisirs et actions de prévention
6574	520	ASSOCIATION DES SOURDS DE LA REUNION (ASR)	Association loi 1901	400	Programme d'actions
6574	524	ASSOCIATION DES VEUVES DE GUERRE ET PUPILLES DE LA NATION DE LA REUNION (AVGPNR)	Association loi 1901	500	Entraide - Mémoire - Solidarité et citoyenneté
6574	523	ASSOCIATION HANDISPORT FEMININE	Association loi 1901	667	Journée Départementale
6574	63	ASSOCIATION MAISON DES PARENTS DE L'OCEAN INDIEN	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement de la Maison des Parents
6574	523	ASSOCIATION NATIONALE DES VISITEURS DE PRISON (ANVPR)	Association loi 1901	200	Préparation des Journées Nationales de Prison
6574	521	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR L'INSERTION PAR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPEES (ARIAPH)	Association loi 1901	1 333	Fonctionnement
6574	524	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR L'INSERTION PAR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPEES (ARIAPH)	Association loi 1901	1 000	Programme d'animations (social)
6574	523	ASSOCIATION SECOURS OPERATIONNEL URBAIN - BOUTIQUE D'INITIATIVES COMMUNAUTAIRE (SOUBIC)	Association loi 1901	4 650	Epicerie Sociale
6574	63	ASSOCIATION SOLIDARITE BOIS DE NEFLES SAINTE-CLOTILDE (ASBN)	Association loi 1901	2 000	Aide alimentaire
6574	523	ASSOCIATION SOS SOLITUDE	Association loi 1901	1 533	Bien Etre et Prévention

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 2/2

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	521	ASSOCIATION SPECIAL OLYMPICS REUNION	Association loi 1901	1 467	Programme d'activités
6574	521	ASSOCIATION VALENTIN HAUY AU SERVICE DES AVEUGLES ET DES MALVOYANTS, COMITE DE LA REUNION	Association loi 1901	1 000	Programme d'activités
6574	523	ESPACE HANDICAP DIONYSIEN (EHD)	Association loi 1901	800	Tournoi de Noël
6574	523	EVENT'S FOLIES	Association loi 1901	2 000	Programme d'actions
6574	521	GEM PASSERELLE (GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE)	Association loi 1901	667	Programme d'activités
6574	521	LIGUE DE LA REUNION DE SPORT ADAPTE (LRSA)	Association loi 1901	1 667	Journée du handicap
6574	520	M.S.P. DE SAINT BERNARD	Association loi 1901	4 000	Programme d'activités en faveur des malades
6574	523	MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE - DELEGATION OCEAN INDIEN	Association loi 1901	533	Journée Mondiale du Refus de la Misère
6574	520	REUNION IMMUNODEPRIMES VIVRE ET ECOUTER (RIVE)	Association loi 1901	667	Prévention des habitants de Saint-Denis
6574	523	REUNION IMMUNODEPRIMES VIVRE ET ECOUTER (RIVE)	Association loi 1901	667	Programme d'activités autour du Bus Santé sur les territoires
6574	523	SAOME (SANTE ADDICTIONS OUTRE-MER)	Association loi 1901	2 533	Sensibilisation dans les écoles
6574	523	UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE LA REUNION (UDAF)	Association loi 1901	1 200	Fonctionnement Cyberbase

TOTAL HANDICAP/INTEGRATION

31 184



ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

INSERTION

PAGE 1/5

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	ACADEMIE SPORTIVE DE LA REDOUTE	Association loi 1901	1 600	Insertion par le Sport
6574	523	ASSOCIATION AGIR CONTRE LE CHOMAGE	Association loi 1901	20 667	Fonctionnement de la mission accueil-information-accompagnement des chômeurs
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	103 301	ACI Création et aménagement d'un jardin d'agrément (ex limonaderie)
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	82 201	ACI Aménagement de la Bibliothèque de l'Ecole Centrale (Centre Ville)
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	245 232	Ville éco citoyenne - Transfert des Contrats Aidés (TCA Environnement)
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	98 301	ACI Réhabilitation et sécurisation des vestiaires du stade de Moufia
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	161 751	L'enfant au centre du projet d'éducation - Transfert des Contrats Aidés (TCA Ecole)
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	95 800	ACI SIDR Maïdo Aménagement des espaces
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	103 000	ACI Place d'activités - Bois de Nèfles
6574	523	ASSOCIATION COOPERATION HUMANITAIRE (ACH)	Association loi 1901	2 000	Prise en charge résiduel salaires CAE-CUI
6574	523	ASSOCIATION DE QUARTIER ROLAND GARROS	Association loi 1901	4 500	Cofinancement (Résiduel salaire)
6574	523	ASSOCIATION ECOUTER INFORMER AIDER DE LA REUNION (AEIAR) (EX ASSOCIATION DIONYSIENNE ECOUTER INFORMER AIDER (ADEIA))	Association loi 1901	1 667	Prise en charge résiduel salaires CAE-CUI

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 2/5

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	ASSOCIATION KREOLIDE	Association loi 1901	8 000	Résiduel Contrats Aidés
6574	523	ASSOCIATION KREOLIDE	Association loi 1901	13 084	Cofinancement Projets Emplois d'Avenir
6574	523	ASSOCIATION LANTOURAZ - SAINTE CLOTILDE SERVICES	Association loi 1901	10 000	Insertion des personnes en difficulté par l'activité
6574	523	ASSOCIATION LASOURS	Association loi 1901	4 000	Cofinancement Projets Emplois d'Avenir
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	65 000	ACI Sécurisation et Aménagement Pôle Intégration (Bas de La Rivière)
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	46 667	Actions d'adaptations professionnelles Formation CAP Petite Enfance
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	30 765	Chantier d'insertion "VELOCE"
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	62 891	La Maison de l'Economie Sociale et Solidaire
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	176 510	ACI Extension Jardins Familiaux et Création Poulaillers - Primat
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	183 333	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Nord (PLIE Nord)
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	90 000	ACI Jardins Familiaux (ex zoo) Chaudron
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	54 772	Réalisation de 8 Adaptations Professionnelles
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	96 054	ACI Serres pédagogiques
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	7 840	Cofinancement projets Emplois d'Avenir

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 3/5

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	171 217	ACI Réhabilitation salles des maîtres Ecole Henry Dunant - Montgaillard
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	235 633	Portage Contrats aidés Environnement
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	30 000	ACI Jardin de cocagne
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	98 072	ACI Embellissement des écoles et jeux fontan
6574	523	ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT	Association loi 1901	38 000	Entretien de la Zone de Loisirs à Saint-François
6574	523	ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT	Association loi 1901	38 000	ACI Aménagement Paysager et Entretien du Site PK9 à Saint-François
6574	523	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT	Association loi 1901	49 536	ACI Ressourcerie - Valorisation pour le Réemploi
6574	523	ASSOCIATION POUR LE DROIT A L'INITIATIVE ECONOMIQUE (ADIE)	Association loi 1901	3 333	Organisation Semaine du microcrédit
6574	523	ASSOCIATION SPORTIVE MONTGAILLARD (ASM)	Association loi 1901	1 333	Cofinancement projets Emplois d'Avenir
6574	523	BASKET CLUB DIONYSIEN (BCD)	Association loi 1901	2 900	Cofinancement projets Emplois d'Avenir
657362	523	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement public	63 200	Cofinancement projets Emplois d'Avenir
6574	523	CITOYENS CONTRE LE CHIK "CCC"	Association loi 1901	80 000	ACI Végétalisation Urbaine
6574	523	CLUB CHATIGAN	Association loi 1901	1 333	Cofinancement Emplois Aidés

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 4/5

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	99 324	ACI Sécurisation et Aménagement paysager des Manguiers
6574	523	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	1 167	Résiduel salaire
6574	523	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	39 200	Cofinancement projets Emplois d'Avenir
6574	523	FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE	Association loi 1901	3 333	Cofinancement 2 postes CAE
6574	523	GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	16 000	Cofinancement Projets Emplois d'Avenir
6574	523	GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	150 749	Cofinancement emplois aidés
6574	523	GROUPEMENT SPORTIF MECANIQUE DE LA JAMAIQUE (GSMJ)	Association loi 1901	4 167	Cofinancement emplois aidés
6574	523	HANDBALL FEMININ CHAUDRON	Association loi 1901	1 333	Insertion par le Sport
6574	523	JEUNESSE SPORTIVE BOIS DE NEFLES (JSBN)	Association loi 1901	4 000	Cofinancement Projets Emplois d'Avenir
6574	523	KLAXON	Association loi 1901	4 667	Prise en charge du résiduel pour 4 personnes en contrats aidés
6574	523	MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	156 667	Fonctionnement
6574	523	MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	33 333	Accompagnement Emplois Avenir
6574	523	MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	13 333	Fonds d'Aides aux Jeunes
6574	523	PASREL PLUS (PROGRAMME D'ACTION SOCIALE POUR LA REINSERTION LOCALE)	Association loi 1901	40 000	Chantier d'insertion "Miel en l'Air"

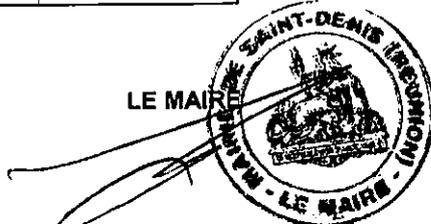
ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 5/5

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	RUN ACTION	Association loi 1901	46 667	Cofinancement emplois aidés
6574	523	SAINT-DENIS ENFANCE (SDE)	Association loi 1901	43 120	Cofinancement projets Emplois d'Avenir
6574	523	SOCIETE SPORTIVE JUNIORS DIONYSIENS (SSJD)	Association loi 1901	1 333	Cofinancement Projets Emplois d'Avenir
6574	523	SPORTING CLUB DE BELLEPIERRE (SCB)	Association loi 1901	667	Cofinancement CAE
6574	523	SPORTING CLUB DE BELLEPIERRE (SCB)	Association loi 1901	5 253	Cofinancement projets Emplois d'Avenir
6574	523	SPORTING CLUB DE BELLEPIERRE (SCB)	Association loi 1901	833	Cofinancement Emploi sport CNDS
6574	523	TI GOLF ASSOCIATION	Association loi 1901	1 333	Cofinancement Projets Emplois d'Avenir
6574	523	ZARTIS MILITAN AN LANG E AR KREOL (ZAMALAK)	Association loi 1901	1 267	Cofinancement de 2 emplois aidés
TOTAL INSERTION				3 249 239	

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

LOGEMENT SOCIAL

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	70	ASSOCIATION NATIONALE COMPAGNONS BATISSEURS	Association loi 1901	35 217	Auto-réhabilitation de logements
6574	70	ASSOCIATION SOCIALE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE (ASIP)	Association loi 1901	53 333	Amélioration légère de l'habitat remédiable en chantier d'insertion
TOTAL LOGEMENT SOCIAL				88 550	

LE MAIRE

GILBERT ANNETTE


ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PETITE ENFANCE

PAGE 1/2

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	64	ASSOCIATION "LE JARDIN DE POUCELINA"	Association loi 1901	1 445	Fonctionnement
6574	64	ASSOCIATION "POUCELINA II" CENTRE MULTI ACCUEIL	Association loi 1901	1 445	Fonctionnement
6574	64	ASSOCIATION LA CASE ZOUZOU	Association loi 1901	48 000	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION LE COIN DES BOUT'CHOUX	Association loi 1901	1 445	Fonctionnement
6574	64	ASSOCIATION LES ALAMANDAS	Association loi 1901	1 445	Fonctionnement
6574	64	ASSOCIATION LES CHERUBINS	Association loi 1901	14 893	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION LES HORTENSIAS	Association loi 1901	92 667	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION LES POINSETTIAS	Association loi 1901	1 445	Fonctionnement
6574	64	ASSOCIATION LES ZINNIAS	Association loi 1901	19 908	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION PAZAPAS	Association loi 1901	-1 425	Accueil jeunes enfants
6574	64	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE PROXIMITE "LES ONYX"	Association loi 1901	6 720	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
657362	520	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement Public	36 000	Lieu d'Accueil Parents Enfants (Contrat Enfance Jeunesse (CEJ))
6574	64	COLOMBINE	Association loi 1901	1 445	Fonctionnement

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 2/2

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	64	CRECHE LES PERLES A PINPINS	Association loi 1901	33 600	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	EKOLO TI PA TI PA	Association loi 1901	2 883	Atelier d'éveil à l'écologie en famille
6574	64	ILOT SAINT JACQUES GRANDS	Association loi 1901	33 937	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ILOT SAINT JACQUES PETITS	Association loi 1901	74 663	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	LES BABIES	Association loi 1901	1 445	Fonctionnement
6574	64	LES JONQUILLES	Association loi 1901	1 445	Fonctionnement
6574	64	LES PETITS MOUNES	Association loi 1901	1 445	Fonctionnement
TOTAL PETITE ENFANCE				374 851	

LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

POLITIQUE DE LA VILLE

PAGE 1/6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	520	ACADEMIE DE SAVATE DIONYSIENNE	Association loi 1901	3 000	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	ACADEMIE SPORTIVE DE LA REDOUTE	Association loi 1901	8 000	Activité intergénérationnelle (team trail, académie des parents)
6574	520	ASSOCIATION BOXING CLUB BAS DE LA RIVIERE (BCBLR)	Association loi 1901	6 000	Encadrement des jeunes par la boxe
6574	520	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	6 000	Economie solidaire pour notre savoir-faire
6574	520	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	1 500	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	6 667	Résiduel Adultes-Relais
6574	520	ASSOCIATION DE QUARTIER LA CHAUMIERE 974	Association loi 1901	2 000	Cohésion sociale familles de la Chaumière
6574	520	ASSOCIATION DES ANCIENS DU CHAUDRON (AAC)	Association loi 1901	4 000	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	Association loi 1901	16 750	Lutte contre l'érosion scolaire
6574	520	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	Association loi 1901	7 616	Résiduel Adultes-Relais sur Vauban/Camélias
6574	520	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	Association loi 1901	30 000	Lutte contre les incivilités
6574	520	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	Association loi 1901	4 000	Fonds de Participation des Habitants (FPH)

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 2/6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	520	ASSOCIATION FEMMES ACTUELLES EN MOUVEMENT (AFAM)	Association loi 1901	2 500	Insertion par l'activité
6574	520	ASSOCIATION FEMMES ACTUELLES EN MOUVEMENT (AFAM)	Association loi 1901	5 500	Soutien à la dynamique associative
6574	520	ASSOCIATION FEMMES ACTUELLES EN MOUVEMENT (AFAM)	Association loi 1901	5 000	Renforcement des relations parents/enfants par la musique
6574	520	ASSOCIATION FEMMES, AMIS ET PARENTS DU MOUFIA	Association loi 1901	20 000	Accompagnement social sur les secteurs de la Rocade et des Orientales
6574	520	ASSOCIATION FEMMES, AMIS ET PARENTS DU MOUFIA	Association loi 1901	4 000	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	ASSOCIATION FEMMES, AMIS ET PARENTS DU MOUFIA	Association loi 1901	4 000	Fonds de Participation des Habitants hors Géographie Prioritaire
6574	520	ASSOCIATION FEMMES, AMIS ET PARENTS DU MOUFIA	Association loi 1901	7 667	Animation de proximité Moufia les Hauts
6574	520	ASSOCIATION LA PTITE SCENE	Association loi 1901	4 000	Education et lien social par le théâtre et les arts plastiques
6574	520	ASSOCIATION LES AZALEES	Association loi 1901	3 000	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	ASSOCIATION LES AZALEES	Association loi 1901	3 000	Fé bougé Brûlé
6574	520	ASSOCIATION REUNIONNAISE D'EDUCATION POPULAIRE (AREP)	Association loi 1901	13 500	Animation sociale locale et interculturelle dans le cadre du PRUNEL
6574	520	ASSOCIATION REUNIONNAISE D'EDUCATION POPULAIRE (AREP)	Association loi 1901	5 667	Accompagnement social local et interculturel sur le quartier du Bas de La Rivière
6574	520	ASSOCIATION REUNIONNAISE D'EDUCATION POPULAIRE (AREP)	Association loi 1901	2 000	Fonds de Participation des Habitants (FPH)

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 3/6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	520	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DES RISQUES LIES A LA SEXUALITE (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DU SIDA) (ARPS)	Association loi 1901	1 648	Maison de la Fraternité et de l'Inclusion Sociale Père Etienne Grenienberger (ancien EDSI)
6574	520	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE	Association loi 1901	3 000	Etre une femme dans les îles de l'Océan Indien
6574	520	ASSOCIATION ZABITAN BOIS ROUGE (AZBR)	Association loi 1901	5 000	Actions éducatives et animation locale
6574	520	AUTEUIL OCEAN INDIEN (AOI)	Association loi 1901	11 250	Maison des Familles
6574	520	CACAO-PEI	Association loi 1901	5 000	Travail de mémoire du quartier autour de l'ancienne chocolaterie
6574	520	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	3 000	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	1 000	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	25 667	Redynamisation de la vie du quartier
6574	520	CIT' ART METIS'	Association loi 1901	2 000	Partaz nout diférans viv ansanm
6574	520	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	11 000	Résiduel Adultes-Relais
6574	520	CLUB DE SAINT JACQUES	Association loi 1901	2 000	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	CULTURE & PROGRES	Association loi 1901	5 000	Camp Colo
6574	520	ENERGIES ALTERNATIVES REUNION	S.A.R.L Coopérative à capital variable	15 000	Emergence projet, aide à la création d'entreprise

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 4/6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	520	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	4 000	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	1 333	A travers les communautés apprendre à vivre ensemble et à s'engager dans la vie de notre lieu d'habitation
6574	520	FORCE TRANKIL	Association loi 1901	3 000	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	FORCE TRANKIL	Association loi 1901	2 000	Les hauts en lèr
6574	520	FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE	Association loi 1901	8 000	Café Jeune
6574	520	FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE	Association loi 1901	1 000	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE	Association loi 1901	3 000	Action Proximité Quartier
6574	520	JUNIOR BUSIN'ESS	Association loi 1901	2 000	Education initiative économique
6574	520	LA PUCE A L'OREILLE	Association loi 1901	1 500	Soutien à la dynamique du quartier / Animation citoyenne
6574	520	LANTANT LE GADIAM-RADIO KONTAK	Association loi 1901	7 500	Scènes ouvertes au Chaudron
6574	520	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	4 000	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	6 500	Recherche Action sur le quartier de la Chaumière
6574	520	LES CONFLORS	Association loi 1901	1 250	Fonds de Participation des Habitants (FPH)

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 5/6

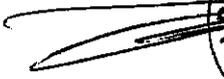
Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	520	LES MAILLONS DE L'ESPOIR	Association loi 1901	333	Violence et alcool
6574	520	LES MAILLONS DE L'ESPOIR	Association loi 1901	1 500	Alon tys lo lien
6574	520	LES MAILLONS DE L'ESPOIR	Association loi 1901	2 100	La caravane de la prévention
6574	520	LES MAILLONS DE L'ESPOIR	Association loi 1901	1 000	Café débat citoyen "alcool vous en savez quoi ?"
6574	520	LOISIRS EVASION MASCAREIGNES (LEM)	Association loi 1901	18 933	Projets de loisirs éducatifs pour les quartiers prioritaires : Domenjod, Primat, Bas de la Rivière, Moufia
6574	520	LUMIERES EN ACTIONS	Association loi 1901	4 000	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	LUMIERES EN ACTIONS	Association loi 1901	2 000	Les ateliers du mercredi
6574	520	OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE DE LA REUNION (OCCE)	Association loi 1901	2 500	Imazin nout lavouar
6574	520	OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE DE LA REUNION (OCCE)	Association loi 1901	3 250	Not patrimoine, not jardin
6574	520	OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE DE LA REUNION (OCCE)	Association loi 1901	5 000	De la graine à l'assiette
6574	520	OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE DE LA REUNION (OCCE)	Association loi 1901	3 000	Notre école tous ensemble pour demain
6574	520	ONE ASSOCIATION	Association loi 1901	16 667	Photojournalisme
6574	520	REMPAR (REUNIONNAIS EN MOUVEMENT POUR UN AVENIR REUSSI) COLLECTIF DE LA ROCADE	Association loi 1901	3 000	Animation locale sur la Rocade
6574	520	REUNION ACTIVE	Association loi 1901	17 500	Soutien au développement économique

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 6/6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	520	RUN ACTION	Association loi 1901	15 750	Dynamisation du secteur de Moufia 2
6574	520	RUN ACTION	Association loi 1901	6 500	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	SAINT-DENIS ECOLE DE PETANQUE ASSOCIATION	Association loi 1901	3 100	Atelier permanent pour l'encadrement socio-éducatif au Bas de la Rivière
6574	520	VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS)	Association loi 1901	10 333	Accompagnement social des familles et des individus vers plus d'autonomie
6574	520	VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS)	Association loi 1901	10 500	Développement du quartier vers des pratiques citoyennes par le biais de l'Education Populaire
6574	520	VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS)	Association loi 1901	8 333	Accompagnement individuel des publics jeunes et adultes vers l'insertion socio professionnelle
6574	520	VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS)	Association loi 1901	18 333	Animation globale du territoire en faveur de la population par la redynamisation du tissu associatif local au Moufia
6574	520	ZARGANO LA CULTURE AUX ENFANTS	Association loi 1901	4 800	Lo lamour i koul dan fon la rivier
TOTAL POLITIQUE DE LA VILLE				469 447	

LE MAIRE DE SAINT-DENIS REUNION

Gilbert ANNETTE


ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PREVENTION

PAGE 1/2

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	522	ANTENNE REUNIONNAISE DE L'INSTITUT DE VICTIMOLOGIE (ARIV)	Association loi 1901	1 000	Ecole de victimologie
6574	522	ANTENNE REUNIONNAISE DE L'INSTITUT DE VICTIMOLOGIE (ARIV)	Association loi 1901	2 934	Intervention auprès de la population
6574	522	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	Association loi 1901	2 000	Groupe de paroles auprès des femmes victimes de violences
6574	522	ASSOCIATION NATIONALE DE PREVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE 974 (ANPAA 974)	Association loi 1901	5 334	Larg pa, tienbo
6574	522	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DES RISQUES LIES A LA SEXUALITE (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DU SIDA) (ARPS)	Association loi 1901	306	Accueil du public dionysien et soutien à l'action
6574	522	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DES RISQUES LIES A LA SEXUALITE (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DU SIDA) (ARPS)	Association loi 1901	216	Prévention de proximité lors du marché nocturne de Saint-Denis
6574	522	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DES RISQUES LIES A LA SEXUALITE (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DU SIDA) (ARPS)	Association loi 1901	3 334	Relais de prévention
6574	522	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR L'AIDE JURIDIQUE AUX FAMILLES ET AUX VICTIMES (ARAJUFA)	Association loi 1901	7 334	Fonctionnement

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 2/2

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	522	CENTRE DE LOISIRS DES JEUNES DE SAINT-DENIS (CLJ)	Association loi 1901	8 000	Prévention par les actions de proximité (Chaudron et Camélias)
6574	522	CENTRE DE LOISIRS DES JEUNES DE SAINT-DENIS (CLJ)	Association loi 1901	5 000	Lutte contre l'oisiveté par des actions citoyennes
6574	522	CENTRE DE LOISIRS DES JEUNES DE SAINT-DENIS (CLJ)	Association loi 1901	8 000	Prévention de la délinquance par l'échange et la mobilité
6574	522	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	250 081	Atelier permanent pour la prévention et l'insertion
6574	522	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	18 354	Prévention en milieu scolaire
6574	522	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	100 000	Fonctionnement (Prévention)
6574	522	LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	1 000	Programmation d'activités dans les prisons (Domenjod et le Port)
6574	522	PRENDS UN ASSEOIR	Association loi 1901	1 000	Accompagnement des familles - espace d'accueil pour les visites au parloir du Centre Pénitencier de Domenjod
6574	114	RESEAU VIF : UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES A LA REUNION DANS LE CADRE D'UN PARCOURS INTEGRE	Association loi 1901	3 000	Prise en charge globale des violences intrafamiliales dans le cadre d'un parcours intégré
TOTAL PREVENTION				416 893	

LE MAIRE
GILBERT ANNETTE



ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)

PAGE 1/6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	ASSOCIATION ANIMATION SPORTIVE DU CHAUDRON (AASC)	Association loi 1901	16 667	Dispositif Enfance
6574	421	ASSOCIATION COOPERATION HUMANITAIRE (ACH)	Association loi 1901	4 000	ACM Enfants Handicapés et valides Juillet Août
6574	421	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	2 285	Activités Vacances Pédagogiques
6574	421	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	Association loi 1901	4 333	Accueil Collectifs des Mineurs
6574	421	ASSOCIATION JEUNESSE DES DEUX CANONS	Association loi 1901	14 400	Dispositif enfance
6574	421	ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	6 667	Dispositifs vacances Challenge Technique
6574	421	ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	1 400	SOS invasion
6574	421	ASSOCIATION LOISIRS DIONYSIEN (ALD)	Association loi 1901	6 667	Projets Loisirs
6574	421	ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	3 000	Séjours Familles
6574	421	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULTUREL (ADEC)	Association loi 1901	6 917	Accueil des jeunes en classe de découverte (Volet jeunesse)
6574	421	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULTUREL (ADEC)	Association loi 1901	13 436	Croq'vacances Vive les vacances dans les hauts
6574	421	ASSOCIATION QUARTIER CHEMIN LORY LES BAS	Association loi 1901	2 000	Vacances Toussaint
6574	421	ASSOCIATION QUARTIER CHEMIN LORY LES BAS	Association loi 1901	1 000	Vacances Juillet et Août

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 2/6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	ASSOCIATION REUNION ECHECS	Association loi 1901	45 333	Fonctionnement (PEG)
6574	421	ASSOCIATION REUNION ECHECS	Association loi 1901	26 667	Plan échecs
6574	421	ASSOCIATION REUNION ECHECS	Association loi 1901	34 667	Ateliers Echecs Pause Méridienne (volet jeunesse)
6574	421	ASSOCIATION REUNION ECHECS	Association loi 1901	4 667	Tournois Echecs Ecoles (jeunesse 3/17 ans)
6574	64	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	49 224	Garderies
6574	421	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	99 004	Mercredi Jeunesse
6574	421	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	50 242	Accueil de loisirs Vacances Scolaires
6574	421	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES RELATIONS CREATIONS CULTURELLES (ARRCC)	Association loi 1901	17 333	Semaine Internationale du Yoga
6574	421	ASSOCIATION SOURS PERKISYON	Association loi 1901	8 000	ACM - ST Bernard
6574	421	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	14 010	Mercredi Jeunesse élémentaire CEJ
6574	421	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	46 351	ACM primaire CEJ
6574	421	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	23 350	Mercredi Jeunesse maternelle CEJ
6574	421	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	16 531	ACM maternelle CEJ
6574	421	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	36 097	Accueil périscolaire

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 3/6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	AVENIR FAMY KREOL	Association loi 1901	3 000	Vacances Ados
6574	421	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	8 084	Accueil Collectif Mineurs
6574	64	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	16 667	Garderie périscolaire
6574	421	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	4 457	Mercredi Jeunesse
6574	421	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	1 375	Camp d'adolescents
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	80 852	Classe de Mer
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	18 000	Classes Extérieures
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	40 000	ACM Ados Août
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	34 219	Fonctionnement du Centre
6574	64	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	23 000	Garderie Ecole Bringeliers
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	4 333	Accueil Collectif Mineurs - Août (Volet Jeunesse)
6574	64	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	5 000	Garderie Piton Bois de Néfles
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	10 452	Camps d'ados, voyage d'échange

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 4/6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	64	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	11 333	Halte-garderie (Ecole primaire Alain Lorraine)
6574	64	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	10 385	Garderie Case des Bancouliers (jeunesse)
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	30 000	Mercredi Jeunesse
6574	421	CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	3 600	Mercredi Jeunesse Brûlé
6574	421	CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	9 600	Accueils Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Brûlé
6574	421	CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	8 000	Mercredi Loisirs
6574	64	CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	7 533	Garderie Brûlé
6574	421	CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	11 250	Vacances scolaires
6574	421	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	200 000	Fonctionnement (PEG)
6574	421	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	55 157	ACM ados CEJ
6574	421	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	81 575	CAP J (PEG)
6574	421	COMITE DEPARTEMENTAL UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE (USEP)	Association loi 1901	31 667	Aide en Fonctionnement (scolaire) - Transports pour les rencontres USEP

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 5/6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	16 898	Poste Gestionnaire
6574	421	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	34 742	Fonctionnement (PEG)
6574	421	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	84 132	L'enfant au coeur du système éducatif (3ans/6ans)
6574	421	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	78 146	L'enfant au coeur du système éducatif (+6ans/17ans)
6574	421	FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE	Association loi 1901	20 001	Poste de gestionnaire
6574	421	FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE	Association loi 1901	14 264	Accueil Collectif Mineurs Ados
6574	421	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	53 000	ACM Vacances Maternels CEJ
6574	64	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	32 607	Garderies Primaires CEJ
6574	421	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	45 000	ACM Vacances Primaires CEJ
6574	421	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	23 333	Fonctionnement (PEG)
6574	423	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	67 545	ACM Ados CEJ
6574	421	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	67 758	Accompagnement dans le plan de redressement
6574	64	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	18 223	Garderies Maternelles CEJ (Volet garderie)
6574	421	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	16 426	Mercredi Jeunesse Maternel CEJ

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 6/6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	44 787	Fonctionnement
6574	421	LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	25 500	Projections Scolaires
6574	421	LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	3 250	Ateliers vacances Education à l'image BPV
6574	421	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	16 657	Accueil Collectif des Mineurs Philibert Commerson
6574	64	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	33 320	Garderie Philibert Commerson
6574	421	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	9 500	Mercredis Jeunesse
6574	421	LIGUE DE LA REUNION DE SPORT ADAPTE (LRSA)	Association loi 1901	9 800	Vacances
6574	421	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DE LA REUNION	Association loi 1901	6 667	Salon Régional de l'Education
6574	421	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DE LA REUNION	Association loi 1901	38 412	ACM Mat Prim Ados St François
6574	421	OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU NORD (OTI NORD)	Association loi 1901	680	Bons Plans Vacances Ateliers de janvier et août
6574	421	RACING CLUB SAINT-DENIS (RCSD)	Association loi 1901	4 000	Vacances Adolescents - Août (Volet jeunesse)
6574	421	SAINT-DENIS ENFANCE (SDE)	Association loi 1901	386 557	ACM maternelle et primaire CEJ
6574	421	SAINT-DENIS ENFANCE (SDE)	Association loi 1901	142 419	Mercredi jeunesse maternelle et primaire CEJ
6574	64	SAINT-DENIS ENFANCE (SDE)	Association loi 1901	199 635	Garderie maternelle et primaire CEJ
6574	421	SCIENCES REUNION - CENTRE DE CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE	Association loi 1901	3 011	Vacances le goût des sciences

TOTAL PROJET EDUCATIF GLOBAL (P.E.G)

2 760 037

LE MAIRE



ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

SCOLAIRE

PAGE 1/1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement Public	329 667	Plan Anglais
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement Public	1 304 404	Emploi
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement Public	526 667	Fonctionnement
TOTAL SCOLAIRE				2 160 738	

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

SENIORS

PAGE 1/3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	61	ASSOCIATION DE LOISIRS 'LES JOYEUX COMPAGNONS' DE SAINT-BERNARD - MONTAGNE	Association loi 1901	3 336	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION FLEURS DES CHAMPS DE GRAND CANAL	Association loi 1901	3 802	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION GENERALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE SECTION ST-DENIS	Association loi 1901	2 133	Programme d'actions
6574	61	ASSOCIATION JOIE ET GALETTE DE LA SOURCE	Association loi 1901	3 840	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LA FARANDOLE	Association loi 1901	3 317	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LA JAVA BLEUE	Association loi 1901	2 215	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LES AZALEES	Association loi 1901	1 971	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LES CAMELIAS	Association loi 1901	2 342	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LES JACARANDAS	Association loi 1901	2 168	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION MOUFIA I - LES FLAMBOYANTS	Association loi 1901	2 511	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION PRINTEMPS DES AINES	Association loi 1901	2 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB 3EME AGE LES PLUIES D'OR	Association loi 1901	3 123	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE 3EME AGE "ESPOIR"	Association loi 1901	2 145	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 2/3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	61	CLUB DE 3ÈME AGE "LES GOYAVIERS"	Association loi 1901	2 313	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE L'AMITIE	Association loi 1901	2 185	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE L'ESPERANCE	Association loi 1901	2 557	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE LOISIRS DE LA MONTAGNE	Association loi 1901	2 947	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE SAINT JACQUES	Association loi 1901	3 645	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE TROISIEME AGE " LES CHRYSANTHEMES "	Association loi 1901	2 450	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DES CAPUCINES	Association loi 1901	2 833	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DES MIMOSAS DE SAINT-DENIS	Association loi 1901	2 593	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DU 3EME AGE MOUFIA II	Association loi 1901	2 968	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB EMERAUDES	Association loi 1901	2 062	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB HELIOTROPE	Association loi 1901	2 731	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LA BELLE VIE	Association loi 1901	2 830	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LA COLOMBE	Association loi 1901	2 132	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LA VANILLE	Association loi 1901	2 714	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 3/3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	61	CLUB LE SOURIRE	Association loi 1901	3 481	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LES BOUGAINVILLIERS	Association loi 1901	2 383	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LES CHARMILLES	Association loi 1901	3 323	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LES DAHLIAS	Association loi 1901	3 234	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LES LAURIERS	Association loi 1901	2 720	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LOUIS JOUVET	Association loi 1901	2 235	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB PAMPLEMOUSSE	Association loi 1901	4 983	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	LA FLEUR DE TOURNESOL MONTREUIL (EX CLUB DE 3EME AGE "LES TOURNESOLS")	Association loi 1901	2 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
TOTAL SENIORS				96 222	

LE MAIRE DE SAINT-DENIS (REUNION)

LE MAIRE - ANNETTE

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

SPORTS

PAGE 1/6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	ACADEMIE DE SAVATE DIONYSIENNE	Association loi 1901	140	Déplacement Championnat de France Jeunes
6574	40	ACADEMIE SPORTIVE DE LA REDOUTE	Association loi 1901	7 500	Fonctionnement
6574	40	ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE)	Association loi 1901	420	Championnat de France
6574	40	AIGLONS D'ORIENT	Association loi 1901	420	Déplacement Open d'Australie
6574	40	AIGLONS D'ORIENT	Association loi 1901	10 000	Fonctionnement sections Basket-Ball
6574	40	AIGLONS D'ORIENT	Association loi 1901	3 000	Fonctionnement section Tennis de table
6574	40	AIGLONS D'ORIENT	Association loi 1901	280	Déplacement au Championnat de France
6574	40	ASSOCIATION BOXING CLUB BAS DE LA RIVIERE (BCBLR)	Association loi 1901	1 400	Déplacement au Championnat de France
6574	40	ASSOCIATION BOXING CLUB DIONYSIEN	Association loi 1901	2 500	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION CHATEAU MORANGE	Association loi 1901	20 000	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE PELOTARI CLUB CHAUDRON LABELLISEE "POLE FRANCE ET ESPoir"	Association loi 1901	20 000	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION CYCLES PASSION REUNION (ACPR)	Association loi 1901	5 500	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION FOOTBALL FEMININE DIONYSIENNE (AFFD)	Association loi 1901	4 000	Fonctionnement (féminin D1)
6574	40	ASSOCIATION HANDBALL CLUB EST DIONYSIEN (HBCED)	Association loi 1901	8 000	Fonctionnement

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 2/6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	ASSOCIATION HANDISPORT FEMININE	Association loi 1901	420	Participation Grand Prix Jeunes
6574	40	ASSOCIATION HANDISPORT FEMININE	Association loi 1901	280	Déplacement Championnat France Boccia
6574	40	ASSOCIATION HANDISPORT FEMININE	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION HANDISPORT FEMININE	Association loi 1901	280	Déplacement Championnat de France Natation
6574	40	ASSOCIATION JUDO CLUB DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	280	Déplacement au Championnat de France
6574	40	ASSOCIATION LASOURS	Association loi 1901	10 000	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	280	Déplacement au Championnat de France de boxe française
6574	40	ASSOCIATION QWAN KI DO DE L'EST	Association loi 1901	420	Déplacement Coupe d'Europe
6574	40	ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC)	Association loi 1901	95 000	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION SHOTOKAN KARATE CLUB DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	420	Déplacement Championnat Europe et Coupe de France de Karaté
6574	40	ASSOCIATION SPORTING CLUB DU CHAUDRON	Association loi 1901	8 000	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BRETAGNE (ASB)	Association loi 1901	28 000	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE D'ETAT MIXTE LES DEUX CANONS	Association loi 1901	1 120	Déplacement Championnat de France UNSS
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE MONTGAILLARD (ASM)	Association loi 1901	10 000	Fonctionnement
6574	40	ASSOCIATION UNITED BOXING CLUB DE LA SOURCE (UBCDLS)	Association loi 1901	700	Déplacement au Championnat de France

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 3/6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	ATHLETISME-CLUB ENTENTE DU NORD SAINT-DENIS	Association loi 1901	2 500	Organisation 10 Kms de Saint-Denis International
6574	40	ATHLETISME-CLUB ENTENTE DU NORD SAINT-DENIS	Association loi 1901	9 000	Fonctionnement
6574	40	BASKET CLUB DIONYSIEN (BCD)	Association loi 1901	49 500	Fonctionnement sections filles/garçons
6574	40	CERCLE ESCRIME LA BUSE	Association loi 1901	1 400	Déplacement au Championnat de France
6574	40	CERCLE ESCRIME LA BUSE	Association loi 1901	10 000	Fonctionnement
6574	40	CLUB AQUATIQUE DU CHAUDRON (CAC)	Association loi 1901	18 000	Fonctionnement
6574	40	CLUB BOULISTE DU CHAUDRON (CBC)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement
6574	40	CLUB BOULISTE MONTGAILLARD (CBM)	Association loi 1901	500	Fonctionnement
6574	40	CLUB MODELISME DEPARTEMENT REUNION (CMDR)	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement
6574	40	CLUB OMNISPORTS DE LA MONTAGNE (COM)	Association loi 1901	22 500	Fonctionnement
6574	40	CLUB ROLAND GEORGET SPORTS HANDICAP (CRGSH)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement
6574	40	CLUB SPORTIF PAUL JOUGLA (CSPJ)	Association loi 1901	3 000	Fonctionnement
6574	40	CLUB SPORTIF SAINT DENIS BICROSS	Association loi 1901	5 500	Fonctionnement de l'Ecole du sport de Bicross
6574	40	CLUB SPORTIF SAINT DENIS BICROSS	Association loi 1901	1 000	Organisation de courses locales
6574	40	DIONY'BAD REUNION - DBR (EX BADMINTON CLUB CORPO REUNION)	Association loi 1901	5 000	Organisation d'un tournoi International

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 4/6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	DOJO HUANG-YING-CHIN "LE JUDO CLUB DE L'AMITIE"	Association loi 1901	4 000	Fonctionnement
6574	40	ECOLE DE FOOT DE ST-FRANCOIS	Association loi 1901	8 000	Fonctionnement
6574	40	FOOTBALL CLUB MOUFIA	Association loi 1901	10 000	Fonctionnement
6574	40	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	280	Déplacement Championnat de France
6574	40	HAND-BALL FEMININ SAINT-DENIS (HBF SAINT-DENIS)	Association loi 1901	7 500	Fonctionnement
6574	40	JEET KUNE DO KALI 974 (JKDK974)	Association loi 1901	280	Déplacement Championnat de France de Sanda
6574	40	JEUNESSE DES K-MELIAS (JDK)	Association loi 1901	2 500	Club de Football
6574	40	JEUNESSE SPORTIVE DE DOMENJOD (JSD)	Association loi 1901	2 500	Fonctionnement
6574	40	JEUNESSE SPORTIVE SAINT DENIS (AJS SAINT-DENIS)	Association loi 1901	4 000	Fonctionnement
6574	40	JEUNESSE SPORTIVE SAINTE-CLOTILDE	Association loi 1901	2 500	Création Centre de Formation Football
6574	40	JOINVILLE HAND	Association loi 1901	10 000	Fonctionnement
6574	40	JUDO CLUB MUNICIPAL SAINT DENIS	Association loi 1901	4 000	Fonctionnement
6574	40	JUDO CLUB MUNICIPAL SAINT DENIS	Association loi 1901	1 400	Déplacement Championnat de France
6574	40	KICK BOXING DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	840	Déplacement au Championnat de France Amateur
6574	40	KICK BOXING DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	500	Fonctionnement (Sports)

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 5/6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	MOUFIA AQUATIK	Association loi 1901	6 500	Fonctionnement
6574	40	MOUFIA AQUATIK	Association loi 1901	1 260	Déplacement au Championnat de France
6574	40	NATATION SAINT-DENIS REUNION (NSDR)	Association loi 1901	3 000	Coupe du nageur complet
6574	40	NATATION SAINT-DENIS REUNION (NSDR)	Association loi 1901	2 500	Meeting de qualification pour les Championnats de France
6574	40	NATATION SAINT-DENIS REUNION (NSDR)	Association loi 1901	500	Fonctionnement
6574	40	NATATION SAINT-DENIS REUNION (NSDR)	Association loi 1901	2 000	Championnat de la Réunion
6574	40	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)	Association loi 1901	97 000	Fonctionnement
6574	40	OLYMPIQUE MONTAGNE	Association loi 1901	3 500	Fonctionnement
6574	40	RACING CLUB SAINT-DENIS (RCSD)	Association loi 1901	4 000	Athlétisme - Fonctionnement
6574	40	RACING CLUB SAINT-DENIS (RCSD)	Association loi 1901	840	Déplacement d'un athlète au Championnat de France indoor
6574	40	RUGBY CLUB SAINT-BERNARD LA MONTAGNE (RCSBLM)	Association loi 1901	2 500	Fonctionnement
6574	40	RUN OXYGENE	Association loi 1901	420	Déplacement au Championnat de France
6574	40	SAINT DENIS FAV'SPORT	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement
6574	40	SAINT DENIS OLYMPIQUE VOLLEY-BALL REUNION (SDOVB)	Association loi 1901	27 000	Fonctionnement
6574	40	SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA)	Association loi 1901	95 000	Fonctionnement

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 19/03/2016

PAGE 6/6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	SAINT-DENIS GYM REUNION (SDGR)	Association loi 1901	20 000	Fonctionnement
6574	40	SCORPO-KAN DOJO. SKD	Association loi 1901	560	Déplacement Open de France Karaté Kyokushinkai
6574	40	SOCIETE SPORTIVE JUNIORS DIONYSIENS (SSJD)	Association loi 1901	10 000	Fonctionnement club D3.
6574	40	SPORTING CLUB CHAUDRON RUGBY (SCCR)	Association loi 1901	8 000	Fonctionnement
6574	40	SPORTING CLUB DE BELLEPIERRE (SCB)	Association loi 1901	8 000	Fonctionnement
6574	40	TOUS ENSEMB	Association loi 1901	1 400	Participation Marathon de Paris
6574	40	UNION PUGILISTIQUE DE SAINT-DENIS	Association loi 1901	5 500	Fonctionnement
6574	40	UNION PUGILISTIQUE DE SAINT-DENIS	Association loi 1901	140	Déplacement au Championnat de France de Boxe Anglaise
6574	40	VELO CLUB DE SAINT-DENIS (VCSD)	Association loi 1901	8 000	Fonctionnement
6574	40	VOLLEY-BALL CLUB DE SAINT-DENIS (VBC ST-DENIS)	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement
6574	40	XV DIONYSIEN (XVD)	Association loi 1901	9 000	Fonctionnement

TOTAL SPORTS	756 680
---------------------	----------------

TOTAL ATTRIBUE EN SEANCE DU CM DU 19/03/2016	18 822 202
---	-------------------



Gilbert ANNETTE

AR CONTROLE DE LEGALITE : 974-219740115-20160319-16239-DE
en date du 31/03/2016 ; REFERENCE ACTE : 16239

LISTE DES AVENANTS**Attribution de subventions au CM du 19/03/2016**

PAGE 1/4

Libellé	Statut	Montant déjà conventionné CM du 23/11/2015	Montant de l'avenant CM du 19/03/2016	Montant Total
ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	354 117	889 586	1 243 703
ASSOCIATION CHATEAU MORANGE	Association loi 1901	25 000	20 000	45 000
ASSOCIATION CYCLONES PRODUCTION	Association loi 1901	101 600	70 300	171 900
ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE-VILLE DIONYSIEN (AGCVD)	Association loi 1901	66 667	128 333	195 000
ASSOCIATION KREOLIDE	Association loi 1901	74 542	37 084	111 626
ASSOCIATION LA CASE ZOUZOU	Association loi 1901	24 000	48 000	72 000
ASSOCIATION LES HORTENSIAS	Association loi 1901	46 333	92 667	139 000
ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	886 975	1 348 754	2 235 729
ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	31 000	38 280	69 280
ASSOCIATION NATIONALE COMPAGNONS BATISSEURS	Association loi 1901	23 333	35 217	58 550
ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT	Association loi 1901	38 000	76 000	114 000
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT	Association loi 1901	24 768	49 536	74 304

LISTE DES AVENANTS**Attribution de subventions au CM du 19/03/2016**

PAGE 2/4

Libellé	Statut	Montant déjà conventionné CM du 23/11/2015	Montant de l'avenant CM du 19/03/2016	Montant Total
ASSOCIATION REUNION ECHECS	Association loi 1901	55 666	111 334	167 000
ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	129 114	198 470	327 584
ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC)	Association loi 1901	105 000	95 000	200 000
ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BRETAGNE (ASB)	Association loi 1901	35 000	28 000	63 000
ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	118 379	136 939	255 318
BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	42 613	42 053	84 666
CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement Public	1 313 333	2 160 738	3 474 071
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement Public	2 951 267	7 020 658	9 971 925
CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	167 179	173 071	340 250
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	67 223	107 650	174 873
CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	68 859	111 718	180 577
CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	35 437	41 313	76 750

LISTE DES AVENANTS**Attribution de subventions au CM du 19/03/2016**

PAGE 3/4

Libellé	Statut	Montant déjà conventionné CM du 23/11/2015	Montant de l'avenant CM du 19/03/2016	Montant Total
CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDROI)	S.A.R.L.	135 000	120 000	255 000
CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	1 102 537	716 167	1 818 704
CRECHE LES PERLES A PINPINS	Association loi 1901	33 600	33 600	67 200
ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	98 554	196 991	295 545
FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	Association loi 1901	235 000	160 000	395 000
FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	150 000	162 558	312 558
FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE	Association loi 1901	32 953	53 598	86 551
GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	612 584	166 749	779 333
GROUPEMENT SPORTIF MECANIQUE DE LA JAMAIQUE (GSMJ)	Association loi 1901	23 333	4 167	27 500
ILOT SAINT JACQUES PETITS	Association loi 1901	37 331	74 663	111 994
JEUNESSE 2000	Association loi 1901	144 071	332 562	476 633
LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	37 250	30 750	68 000

LISTE DES AVENANTS**Attribution de subventions au CM du 19/03/2016**

PAGE 4/4

Libellé	Statut	Montant déjà conventionné CM du 23/11/2015	Montant de l'avenant CM du 19/03/2016	Montant Total
LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	56 830	86 807	143 637
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DE LA REUNION	Association loi 1901	45 083	45 079	90 162
MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	186 067	203 333	389 400
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)	Association loi 1901	122 000	97 000	219 000
RUN ACTION	Association loi 1901	53 273	161 667	214 940
SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA)	Association loi 1901	105 000	95 000	200 000
SAINT-DENIS ENFANCE (SDE)	Association loi 1901	1 034 060	771 731	1 805 791
VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS)	Association loi 1901	28 001	47 499	75 500
21°6 (EX ASSOCIATION 21 DEGRES SUD)	Association loi 1901	218 000	40 000	258 000

LISTE DES CONVENTIONS**Attribution de subventions au CM du 19/03/2016**

PAGE 1/3

Libellé	Statut	Montant de la Convention CM du 19/03/2016
ACADEMIE SPORTIVE DE LA REDOUTE	Association loi 1901	30 400
AIGLONS D'ORIENT	Association loi 1901	29 200
ASSOCIATION AGIR CONTRE LE CHOMAGE	Association loi 1901	37 667
ASSOCIATION ANIMATION SPORTIVE DU CHAUDRON (AASC)	Association loi 1901	26 500
ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE PELOTARI CLUB CHAUDRON LABELLISEE "POLE FRANCE ET ESPOIR"	Association loi 1901	40 000
ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	43 785
ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	Association loi 1901	87 224
ASSOCIATION FEMMES, AMIS ET PARENTS DU MOUFIA	Association loi 1901	39 000
ASSOCIATION JEUNESSE DES DEUX CANONS	Association loi 1901	28 400
ASSOCIATION LANTOURAZ - SAINTE CLOTILDE SERVICES	Association loi 1901	30 000
ASSOCIATION LASOURS	Association loi 1901	28 500

LISTE DES CONVENTIONS**Attribution de subventions au CM du 19/03/2016**

PAGE 2/3

Libellé	Statut	Montant de la Convention CM du 19/03/2016
ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	25 100
ASSOCIATION LES VOIX OCEAN INDIEN (VOI)	Association loi 1901	30 000
ASSOCIATION LES ZINNIAS	Association loi 1901	29 862
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULTUREL (ADEC)	Association loi 1901	30 529
ASSOCIATION REUNIONNAISE D'EDUCATION POPULAIRE (AREP)	Association loi 1901	38 000
ASSOCIATION REUNIONNAISE DES RELATIONS CREATIONS CULTURELLES (ARRCC)	Association loi 1901	35 500
ASSOCIATION SOCIALE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE (ASIP)	Association loi 1901	76 000
ASSOCIATION SPORTIVE MONTGAILLARD (ASM)	Association loi 1901	24 333
BASKET CLUB DIONYSIEN (BCD)	Association loi 1901	53 850
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	63 519

LISTE DES CONVENTIONS**Attribution de subventions au CM du 19/03/2016**

PAGE 3/3

Libellé	Statut	Montant de la Convention CM du 19/03/2016
CENTRE DE LOISIRS DES JEUNES DE SAINT-DENIS (CLJ)	Association loi 1901	31 500
CITOYENS CONTRE LE CHIK "CCC"	Association loi 1901	80 000
COMITE DEPARTEMENTAL UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE (USEP)	Association loi 1901	40 000
ILOT SAINT JACQUES GRANDS	Association loi 1901	50 906
JEUNESSE SPORTIVE BOIS DE NEFLES (JSBN)	Association loi 1901	28 000
JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	67 150
LA REUNION DES LIVRES (LRDL)	Association loi 1901	32 000
PASREL PLUS (PROGRAMME D'ACTION SOCIALE POUR LA REINSERTION LOCALE)	Association loi 1901	60 000
RACING CLUB SAINT-DENIS (RCSD)	Association loi 1901	23 340
SAINT DENIS OLYMPIQUE VOLLEY-BALL REUNION (SDOVBR)	Association loi 1901	49 500
SAINT-DENIS GYM REUNION (SDGR)	Association loi 1901	40 000
SPORTING CLUB DE BELLEPIERRE (SCB)	Association loi 1901	30 380
THEATRE VOLLARD	Association loi 1901	27 000



**AVENANT N° A../..../1../.....
A LA CONVENTION 2016 N°**

Les zones écrites en rouge sont à compléter par le correspondant administratif ou à effacer le cas échéant.

Entre

La COMMUNE DE SAINT-DENIS,
Hôtel de Ville
97717 Saint-Denis Messag Cedex 9
Représentée par son Maire en exercice, **Monsieur Gilbert ANNETTE,**

d'une part

Et

l'Association / l'Etablissement Public (Nom en conformité à la déclaration au JO)
(Adresse du siège social)
Représentée par son Représentant légal en exercice, **Monsieur (ou Madame) Prénom et Nom**

d'autre part

- Vu l'article 10 de la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 ;
- Vu l'article 1er du Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 ;
- Vu le rapport du Conseil Municipal du (Budget Primitif)
- Vu le rapport du Conseil Municipal du (Décision Modificative éventuelle)
- Vu le rapport du Conseil Municipal du (Budget supplémentaire éventuel)
- Vu le rapport du Conseil Municipal du (Convention)
- Vu le rapport du Conseil Municipal du (Avenant)

IL EST ARRÊTE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Le présent Avenant modifie la Convention N° .../16/..... signée le

I - DISPOSITIONS GENERALES

Article 1^{er} - Objet de la convention

L'article 1^{er} est modifié comme suit :

L'Association/l'Etablissement Public (Nom en conformité à la déclaration au JO) a décidé, par son initiative et sous sa responsabilité, de mettre en œuvre l/les action(s) suivante(s) :

Motif(s)	Montant(s)

Le reste est inchangé.

Article 3 - Contribution financière communale

L'article 3 est complété comme suit :

La Commune de Saint-Denis accorde une subvention à **l'Association/ l'Etablissement public** (*Nom en conformité à la déclaration au JO*) à concurrence d'une somme qui a été délibérée en Conseil Municipal. Pour le budget 2016, la somme validée par le Conseil Municipal, en (*Séance éventuelle, Décision Modificative éventuelle, Budget supplémentaire éventuel*) est fixée à **montant en chiffres € (montant en lettres euros)**, ce qui porte le montant total de la subvention attribuée à **montant en chiffre € (montant en lettres euros)**.

VIII - DISPOSITIONS DIVERSES

Les dispositions diverses sont complétées comme suit :

Article 29 - Hiérarchie entre les documents

Toutes les dispositions de la convention qui ne sont pas contraires aux présentes dispositions, demeurent applicables et sans changement.

Article 30 - Entrée en vigueur de l'avenant

Le présent avenant entrera en vigueur, après accomplissement de l'ensemble des formalités nécessaires, à la date de sa notification au Délégué.

Article 31 - Documents annexés à l'avenant

Seront annexés à l'avenant : Le plan de trésorerie signé du Président et (ou) du Trésorier (en 3 exemplaires) et l'annexe 19.1 - Prescriptions légales pour les associations percevant plus de 153 000 euros de fonds publics.

Fait à Saint-Denis, le

Le Représentant Légal de l'Association/l'Etablissement Public

Pour Le Maire et par Délégation

(préciser son identité)

Gilbert ANNETTE



CONVENTION 2016 N°

Les zones écrites en rouge sont à compléter par le correspondant administratif ou à effacer le cas échéant.

Entre

La COMMUNE DE SAINT-DENIS,
Hôtel de Ville

97717 Saint-Denis Messag Cedex 9

Représentée par son Maire en exercice, **Monsieur Gilbert ANNETTE**,

d'une part

Et

(Nom association en conformité à la déclaration au JO)

(Adresse du siège social)

Représentée par son Président en exercice, **Monsieur (ou Madame) Nom et Prénom**

d'autre part

Vu l'article 10 de la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 ;

Vu l'article 1er du Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 ;

Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Budget Primitif)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Décision Modificative éventuelle)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Budget supplémentaire éventuel)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Convention)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Avenant)</i>

IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT.

I - DISPOSITIONS GENERALES

Article 1^{er} - Objet de la convention

Formule applicable aux subventions de fonctionnement général

L'Association <...> a pour objet <...>.

Compte tenu de l'intérêt présenté par l'activité de cette association, la Commune a décidé d'en faciliter la réalisation en lui allouant des moyens financiers et les moyens de fonctionnement qu'elle requiert en termes de locaux, personnels et matériels.

OU

Formule applicable aux subventions affectées à un projet spécifique

L'Association <...> a pour objet <...>.

L'Association a décidé, à son initiative et sous sa responsabilité, de mettre en œuvre le programme d'actions suivant : <...>, dont le détail est joint en annexe à la présente convention.

OU

L'Association a décidé, à son initiative et sous sa responsabilité, de mettre en œuvre l'action suivante : <...>.

Compte tenu du caractère d'intérêt public local de ce programme d'actions, la Commune s'engage à en soutenir la mise en œuvre, y compris les moyens de fonctionnement qu'il requiert et/ou en termes de locaux, personnels, matériels.

Article 2 - Durée de la convention

La présente convention est consentie et acceptée pour la durée de l'année civile et budgétaire.

II - DISPOSITIONS FINANCIERES

Article 3 - Contribution financière communale

Pour le budget 2016, la Commune accorde à l'Association une subvention d'un montant total de <...> € (*somme en chiffres (somme en lettres) caractères gras* répartie de la manière suivante :

Motif	Montant
 €

Le montant de cette subvention a été fixé par le Conseil Municipal après examen de l'objet de la demande, des budgets prévisionnels, des coûts éligibles, de l'ensemble des produits affectés et des bilans d'activité et financier de l'année écoulée, le cas échéant provisoires, transmis par l'Association.

Le montant annuel accordé aux associations percevant, sur la durée du contrat, une subvention de plus de 500 000.00 euros annuel pourra être ajusté en fonction du (des) contrats(s) d'objectifs pouvant être établis.

Article 4 - Modalités de versement de la contribution financière

Cette subvention sera versée, après notification, en 4 fois maximum et conformément au plan de trésorerie annexé à la présente convention.

Le montant global des acomptes à verser ne pourra dépasser 80% du montant total de la subvention attribuée.

Le solde de la subvention sera versé au vu de la copie certifiée de son budget et des comptes de l'exercice écoulé et du bilan intermédiaire établi et certifié par l'Association. Une proratisation du versement du solde pourra être effectuée en fonction des dépenses réalisées.

Dans le cas où l'Association ne réaliserait pas la totalité du programme d'actions ou de l'action considérée au titre de la présente convention et de ses annexes, la Commune sera ainsi en droit de solliciter le remboursement des sommes éventuellement trop perçues eu égard aux dépenses réellement engagées par l'Association. Ce remboursement interviendra sur émission d'un simple titre de recette par la Commune au vu du budget définitif établi et certifié par l'Association pour l'exercice considéré écoulé.

Pour les associations percevant plus de 500 000 € de subvention, le premier versement, prévu au plan de trésorerie, ne pourra excéder 50 % du montant total attribué.

La subvention sera créditée au compte de l'Association selon les procédures comptables en vigueur. Les versements seront effectués au compte bancaire de l'Association correspondant au RIB transmis avec la demande de subvention.

Le comptable assignataire est (à préciser) :

Article 5 - Adaptation des budgets prévisionnels

Lors de la mise en œuvre du programme d'actions ou de l'action, l'Association peut procéder à une adaptation de ses budgets prévisionnels par des transferts entre natures de charges éligibles. Cette adaptation des dépenses réalisées dans le respect du montant total des coûts éligibles ne doit pas affecter la réalisation du programme d'actions ou de l'action et ne doit pas être substantielle au regard du coût total estimé éligible.

Lors de la mise en œuvre du programme d'actions, l'Association peut procéder à une adaptation à la hausse ou à la baisse de ses budgets prévisionnels à la condition que cette adaptation n'affecte pas la réalisation du programme d'actions ou de l'action et qu'elle ne soit pas substantielle au regard du coût total estimé éligible.

L'Association notifie ces modifications à la Commune par écrit dès qu'elle peut les évaluer et en tout état de cause avant le 1^{er} juillet de l'année en cours.

Le versement du solde annuel ne pourra intervenir qu'après acceptation expresse par la Commune de ces modifications.

III - MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

Article 6 - Agents mis à disposition

La Commune met à disposition <...> agents auprès de l'Association, selon la répartition suivante :

- <...>, pour exercer les fonctions de <...> à compter du <...> pour une durée de <...>, soit jusqu'au <...> ;
- <...>, pour exercer les fonctions de <...> à compter du <...> pour une durée de <...>, soit jusqu'au <...> ;
- <...>, pour exercer les fonctions de <...> à compter du <...> pour une durée de <...>, soit jusqu'au <...>.

Article 7- Nature des activités

M. <...> exercera les activités suivantes : <...> en qualité de <...>.

M. <...> exercera les activités suivantes : <...> en qualité de <...>.

M. <...> exercera les activités suivantes : <...> en qualité de <...>.

Des fiches de poste précisant la nature des activités sont jointes à la présente convention.

Article 8 - Conditions d'emploi

M. <...> est affecté à <...> situé <...>.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de <...>.

M. <...> est affecté à <...> situé <...>.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de <...>.

M. <...> est affecté à <...> situé <...>.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de <...>.

Ils sont soumis aux règles d'organisation interne et aux conditions de travail applicables dans l'Association telles qu'elles figurent dans le règlement intérieur.

OU

Ils sont soumis aux conditions d'emploi suivantes : <durée hebdomadaire de travail, horaires, etc.>.

Article 9 - Contrôle et évaluation des activités

M. <...> bénéficie des conditions de notation et d'avancement suivantes : <...>.

Article 10 - Remboursement

L'Association rembourse à la Commune la rémunération des agents mis à disposition, ainsi que les cotisations et contributions y afférentes, selon les modalités suivantes :

<à préciser : indication des montants, de l'échéancier, de l'imputation, etc.>.

IV - MISE À DISPOSITION DE LOCAUX

Article 11 - Désignation

Pour la réalisation du programme d'actions mentionné à l'article 1^{er}, la Commune met à disposition de l'Association les locaux ci-après désignés :

- nature : <...> ;
- localisation : <...> ;
- surface : <...> ;
- loyers et charges locatives estimés : <...>.

Article 12 - Durée

Cette mise à disposition est consentie pour la durée de la présente convention.

Il est entendu entre les parties à la présente convention que la mise à disposition des locaux relève d'un droit d'occupation précaire, et non d'un bail. La présente convention étant conclue *intuitu personae*, l'Association ne pourra céder les droits en résultant à qui que ce soit. Il lui est notamment interdit de sous-louer les locaux mis à disposition, sauf accord exprès et préalable de la Commune.

Article 13 - Etat des lieux

L'Association prendra les locaux mis à disposition dans leur état actuel, déclarant avoir connaissance de leurs avantages et de leurs défauts.

Un état des lieux contradictoire sera dressé lors de la prise de possession des lieux, ainsi qu'à l'issue de la présente convention.

Article 14 - Conditions d'occupation

Les locaux mis à disposition ne peuvent être utilisés à d'autres fins que celles conformes à la présente convention. Toute modification de cette destination est subordonnée à l'autorisation préalable de la Commune. En cas de modification de cette destination sans ou contre l'autorisation préalable de la Commune, cette dernière pourra résilier de plein droit la présente convention.

L'Association s'engage à prendre soin des locaux mis à sa disposition. Elle ne pourra faire ni laisser rien faire qui puisse les détériorer et devra, sous peine d'être tenue personnellement responsable, avertir la Commune, sans retard et par écrit, de toute atteinte qui serait portée à sa propriété.

L'entretien des locaux mis à disposition est à la charge de l'Association.

Article 15 - Conditions financières

La mise à disposition est consentie aux conditions suivantes : <...>.

L'Association prend à sa charge les frais suivants : <par exemple, les fluides>.

Article 16 - Assurances

L'Association s'engage, avant la prise de possession, à contracter toutes les polices d'assurance nécessaires pour garantir sa responsabilité civile, et notamment garantir la Commune contre tous les sinistres dont elle pourrait être responsable, soit de son fait, soit de celui des usagers du local mis à sa disposition. Elle paiera les primes-et cotisations de ces assurances de façon à ce que la Commune ne puisse en aucun cas être inquiétée.

La preuve d'avoir satisfait à ces exigences sera fournie à la Commune par la production des attestations d'assurance correspondantes, lesquelles devront être produites annuellement, à chaque date anniversaire du contrat d'assurance de ladite police.

V - AUTRES CONCOURS EN NATURE

Article 17 - Autres concours en nature

Pour la réalisation du programme d'actions ou de l'action (*ou de son activité*) mentionné à l'article 1^{er}, la Commune fournit à l'Association les concours en nature suivants : <...>.

Ces concours en nature ne pourront être utilisés à d'autres fins que celles concourant à la réalisation du programme d'actions ou de l'action mentionnés à l'article 1^{er}.

Ces concours sont attribués sous les conditions suivantes : <...>.

VI - RESPONSABILITE ET ASSURANCES

Article 18 - Responsabilité et assurances

L'Association est responsable du respect des législations spécifiques à son activité.

Elle est seule responsable vis-à-vis de ses membres, de ses salariés et des tiers de tous accidents, dégâts et dommages de quelque nature qu'ils soient, résultant de son activité.

L'Association fait son affaire personnelle de tous les risques et litiges pouvant survenir du fait de son activité. Elle s'engage à souscrire, auprès d'une ou plusieurs compagnies notoirement solvables, les garanties couvrant les conséquences dommageables qui pourraient lui être imputées à cet égard, de manière que la responsabilité de la Commune ne puisse pas être recherchée. Elle paiera les primes et cotisations de ces assurances de façon à ce que la Commune ne puisse en aucun cas être inquiétée.

La preuve d'avoir satisfait à ces exigences sera fournie à la Commune par la production des attestations d'assurance correspondantes, lesquelles devront être produites annuellement. Cette communication n'engage en rien la responsabilité de la Commune pour le cas où, à l'occasion d'un sinistre, l'étendue des garanties ou le montant de cette ou ces assurances s'avérerait insuffisant.

Le défaut de production des attestations d'assurance, à la demande de la Commune et dans le délai fixé par elle, peut justifier la résiliation de la présente convention aux torts exclusifs de l'Association.

VII - CONTROLE ET EVALUATION

Article 19 - Modalités de contrôle

La Commune s'interdit de s'immiscer dans l'affectation précise des concours attribués.

19.1 - Prescriptions légales

En application des dispositions de l'article L. 1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'Association est tenue de fournir à la Commune une copie certifiée de son budget et des comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tout document faisant connaître les résultats de son activité. Ces documents devront être remis à la Collectivité avant le 30 juin.

Conformément au 4^{ème} alinéa de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, lorsque la subvention est affectée à une dépense déterminée, l'Association doit produire un compte rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention. Ce compte rendu doit être établi conformément aux dispositions prévues par l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif audit compte rendu financier. Il doit être déposé auprès de la Commune dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée.

Il est rappelé qu'en application de l'article L. 612-4 du Code de commerce et du décret n° 2009-540 du 14 mai 2009, toute association ayant reçu annuellement des autorités administratives, au sens de l'article 1^{er} de la loi du 12 avril 2000, ou des établissements publics à caractère industriel et commercial une ou plusieurs subventions dont le montant global dépasse 153 000.00 euros :

- est tenue de nommer au moins un commissaire aux comptes et un suppléant ;
- doit établir des comptes annuels comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe,
- en outre dont le montant global des subventions serait supérieur à 153 000 € doivent fournir un bilan synthétique selon le modèle joint en annexe ;
- doit assurer la publicité de ses comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes sur le site internet de la Direction des Journaux officiels.

19.2 - Stipulations particulières

L'Association s'engage à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du Comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, homologué par arrêté interministériel en date du 8 avril 1999, et à fournir lesdits comptes annuels dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

Toute association percevant une subvention de la Commune d'un montant annuel supérieur à 23 000 euros sur deux exercices consécutifs, s'engage à désigner un expert-comptable pour vérifier ses comptes. Le rapport de cet expert-comptable doit être déposé auprès de la Commune dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée.

L'Association, qui est soumise à l'obligation légale de faire procéder au contrôle par un ou plusieurs commissaires aux comptes ou qui fait appel volontairement à un contrôle exercé par un commissaire aux comptes, s'engage à transmettre à la Commune tout rapport produit par celui-ci ou ceux-ci dans les délais utiles.

L'Association s'engage à produire à la Commune toute pièce justificative de la réalisation du programme d'actions ou de l'action visés à la présente convention auxquels sont affectés la subvention et les moyens mis à disposition.

Elle s'engage à mettre la Commune en mesure de procéder à tout moment, éventuellement sur pièces et sur place, pour toute opération, à tous les contrôles qu'elle jugera nécessaire quant à l'utilisation de la subvention attribuée.

L'Association s'engage à informer la Commune de toute modification intervenant dans sa situation (changements de RIB, d'adresse, de statuts, d'administrateurs, etc.) dans un délai de 30 jours à compter de ladite modification.

Article 20 - Reversement de tout ou partie de la subvention

En cas d'inexécution partielle ou totale de la convention par l'Association, la Commune pourra mettre en œuvre soit le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, soit la diminution ou la suspension du montant de la subvention, notamment dans les cas suivants :

- en cas d'utilisation de la subvention pour un objet ne présentant pas un caractère d'intérêt général en lien avec la commune ;
- au cas où l'activité de l'Association serait significativement inférieure aux prévisions présentées dans le cadre de la demande de subvention ;
- en cas de défaut de publicité de leurs comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes sur le site internet de la Direction des Journaux officiels pour les associations astreintes à cette obligation en application des dispositions de l'article L. 612-4 du Code de commerce et du décret n° 2009-540 du 14 mai 2009 ;
- si l'action soutenue relève d'un cofinancement, en cas de non-obtention d'un financement sollicité, en cas de rupture des relations contractuelles entre l'Association et un cofinancier, en cas d'abandon, de suspension ou de retrait du projet ou en cas de prononcé d'une sanction ou d'une injonction de reversement des financements attribués par un cofinancier ;

ou dans tout autre document remis par ou au nom et pour le compte de l'Association au titre de la présente convention ;

- en cas d'absence de mention du soutien apporté par la Commune sur les principaux documents informatifs ou promotionnels de l'Association.

Les cas énumérés ci-dessus ne sont pas limitatifs.

La Commune pourra également demander à l'Association le reversement des sommes non utilisées ou insuffisamment justifiées ou non justifiées par l'Association.

Cette décision sera précédée d'une mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception, l'Association étant mise en mesure de présenter ses observations dans le respect des droits de la défense. Le délai fixé par la mise en demeure tiendra compte de la nature du manquement invoqué.

Le reversement total ou partiel de la subvention décidé par la Commune fera l'objet d'une injonction délivrée par voie de lettre recommandée avec demande d'accusé de réception et sera poursuivi par voie de titre exécutoire s'il n'est pas fait droit à l'injonction dans un délai de trente jours.

Article 21 - Evaluation

Au terme de la convention, l'Association remet à la Commune, dans un délai de six mois, un bilan d'ensemble, qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre du programme d'actions ou de l'action subventionnés. La Commune procède, conjointement avec l'Association, à l'évaluation de ses conditions de réalisation.

L'évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article 1^{er}, ainsi que sur l'impact du programme d'actions ou de l'action au regard de l'intérêt local.

Article 22 - Résiliation de la convention

Sans préjudice du reversement de tout ou partie des sommes déjà versées en application de l'article précédent, la Commune pourra également, en cas d'inexécution partielle ou totale de la convention d'une particulière gravité, prononcer sa résiliation de plein droit à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure, l'Association étant mise en mesure de présenter ses observations dans le respect des droits de la défense.

La résiliation de la convention par la Commune ne donnera lieu à aucune indemnisation.

La présente convention sera également résiliée de plein droit en cas de dissolution de l'Association pour quelque cause que ce soit.

Article 23 - Renouvellement de la convention

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée au respect de la présente convention par l'Association.

VIII – DISPOSITIONS DIVERSES

Article 24 - Communication

L'Association s'engage à mentionner de manière lisible, sur ses principaux documents informatifs ou promotionnels, le soutien financier de la Commune par, au minimum, l'apposition des armoiries de Saint-Denis.

Article 25 - Avenant

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant.

Article 26 - Litiges

AIR CONTROLE DE LEGALITE : 974-219740115-20160319-16239-DE
en date du 31/03/2016 ; REFERENCE ACTE : 16239

En cas de divergence résultant de l'application de la présente convention, une tentative de conciliation devra être recherchée par les parties.

En cas de désaccord persistant entre la Commune et l'Association, le Tribunal administratif de Saint-Denis de la Réunion sera seul compétent pour trancher les litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention.

Article 27 - Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, les parties élisent domicile en leur siège respectif.

En cas de changement de domiciliation de l'Association, et faute pour elle de l'avoir signifié par lettre recommandée avec accusé de réception, toute notification ayant trait à l'exécution de la présente convention sera valablement effectuée au domicile visé à l'alinéa précédent.

Article 28 - Documents annexés à la convention

Seront annexés à la convention : Le plan de trésorerie signé du Président et (ou) du Trésorier (en 3 exemplaires) et l'annexe 19.1 – Prescriptions légales pour les associations percevant plus de 153 000 euros de fonds publics.

Fait à Saint-Denis, le

Le Président de l'Association

Le Maire

(préciser son identité)

Gilbert ANNETTE

ANNEXE 19.1 - Prescriptions légales

Le budget prévisionnel global de l'objectif ainsi que les moyens affectés à sa réalisation. Ce dernier devra être transmis sous la forme suivante :

<input type="checkbox"/> Trésorerie	€
<input type="checkbox"/> Dont montant de la trésorerie disponible à la clôture de l'exercice	€
<input type="checkbox"/> Dont montant des valeurs de placements à cette date	€

Compte de résultat et budgets (en euro)	Compte de résultat du dernier exercice clos du 01/01/14 au 31/12/14	Budget de l'année en cours du 01/01/15 au 31/12/15	Budget prévisionnel du 01/01/16 au 31/12/16
Cotisations et assimilés			
Prestations de services			
Subventions Européennes			
Subventions de l'Etat			
Subventions Régionales			
Subventions Départementales			
Subventions de la collectivité			
Subventions des Autres Organismes Publics			
Subventions des Autres Organismes Privés			
Total des subventions			
Autres produits			
Reprise sur provisions et amortissements			
Total des produits d'exploitation			
Achats			
Charges externes			
Impôts et taxes			
Salaires et indemnités			
Charges Sociales			
Autres charges			
Dotations aux amortissements et provisions			
Total des charges d'exploitation			
Résultat d'exploitation			
Produits financiers			
Charges financières			
Résultat financier			
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Résultat NET			

(Pour les Associations qui bénéficient de plus de 153 000 € de subvention, un ensemble d'indicateurs d'activités et financiers sont à remettre trimestriellement à la Commune ; à préciser)



CONVENTION 2016 N°

Les zones écrites en rouge sont à compléter par le correspondant administratif ou à effacer le cas échéant.

Entre

La COMMUNE DE SAINT-DENIS,
Hôtel de Ville

97717 Saint-Denis Messag Cedex 9

Représentée par son Maire en exercice, **Monsieur Gilbert ANNETTE,**

d'une part

Et

(Nom de l'Etablissement Public ; SEM ; SARL)

(Adresse du siège social)

Représentée par son Représentant Légal en exercice, **Monsieur (ou Madame) Nom et Prénom**

d'autre part

Vu l'article 10 de la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 ;

Vu l'article 1er du Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 ;

Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	(Budget Primitif)
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	(Décision Modificative éventuelle)
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	(Budget supplémentaire éventuel)
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	(Convention)
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	(Avenant)

IL EST ARRÊTE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 - OBJET

La présente Convention a pour objet de définir les conditions de participation de la Commune de Saint-Denis à la mise en œuvre de l'action suivante :

Article 2 - ENGAGEMENTS DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC, SEM, SARL

L'Etablissement Public, SEM, SARL propose de mener un programme d'activité en (à compléter par le correspondant administratif) selon un programme d'action joint en annexe en conformité avec ses statuts.

Article 3 - ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE

Compte tenu de l'intérêt des actions proposées à l'article 2 de la présente Convention, la Commune de Saint-Denis accorde son soutien à l'Etablissement Public, SEM, SARL pour la mise en œuvre du programme proposé, selon les modalités ci-après :

Subvention municipale de fonctionnement

La Commune de Saint-Denis accorde une subvention à (nom de l'Etablissement Public, SEM, SARL) à concurrence d'une somme qui a été délibérée en Conseil Municipal. Pour le budget 2014, cette somme est fixée à **somme en chiffres (somme en lettres) caractères gras**

Cette subvention est fixée par le Conseil Municipal après examen du budget prévisionnel et du programme d'activités de l'année à venir.

Moyens mis à disposition

PERSONNEL (A compléter)
 MATERIEL (A compléter)
 LOCAUX (A compléter)

Article 4 - MODALITES DE PAIEMENT

La subvention sera versée conformément aux besoins de trésoreries de l'Etablissement Public, SEM, SARL ainsi que la transmission des éléments en infra :

<input type="checkbox"/> Trésorerie	€
<input type="checkbox"/> Dont montant de la trésorerie disponible à la clôture de l'exercice	€
<input type="checkbox"/> Dont montant des valeurs de placements à cette date	€

Compte de résultat et budgets (en euro)	Compte de résultat du dernier exercice clos du 01/01/14 au 31/12/14	Budget de l'année en cours du 01/01/15 au 31/12/15	Budget prévisionnel du 01/01/16 au 31/12/16
Cotisations et assimilés			
Prestations de services			
Subventions Européennes			
Subventions de l'Etat			
Subventions Régionales			
Subventions Départementales			
Subventions de la collectivité			
Subventions des Autres Organismes Publics			
Subventions des Autres Organismes Privés			
Total des subventions			
Autres produits			
Reprise sur provisions et amortissements			
Total des produits d'exploitation			
Achats			
Charges externes			
Impôts et taxes			
Salaires et indemnités			
Charges Sociales			
Autres charges			
Dotations aux amortissements et provisions			
Total des charges d'exploitation			
Résultat d'exploitation			
Produits financiers			
Charges financières			
Résultat financier			
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Résultat NET			

financiers sont à remettre trimestriellement à la Commune ; à préciser)

Dans le cas où l'Association ne réaliserait pas la totalité du programme d'actions ou de l'action considérée au titre de la présente convention et de ses annexes, la Commune sera ainsi en droit de solliciter le remboursement des sommes éventuellement trop perçues eu égard aux dépenses réellement engagées par l'Association. Ce remboursement interviendra sur émission d'un simple titre de recette par la Commune au vu du budget définitif établi et certifié par l'Association pour l'exercice considéré écoulé.

Article 5 - DUREE DE LA CONVENTION - MODIFICATION - RESILIATION

Toute modification du contenu de la présente Convention pendant sa durée de vie, fera l'objet d'un Avenant à celle-ci approuvé par le Conseil Municipal.

La présente Convention est consentie et acceptée pour la durée de l'année civile et budgétaire. *(A vérifier quand convention pluriannuelle)*

En cas de non-respect des engagements réciproques inscrits dans la présente Convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties, à l'expiration d'un délai de quinze jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

En outre, si l'activité réelle de l'Etablissement Public, SEM, SARL était significativement inférieure aux prévisions présentées dans le cadre de la demande de subvention déposée auprès de ses services, la Commune de Saint-Denis se réserve le droit de réclamer le remboursement de tout ou partie de la somme versée.

Article 6 - MODALITES DE CONTROLE

L'Etablissement Public, SEM, SARL s'engage à faciliter, à tout moment, le contrôle par l'administration de la réalisation de l'objectif, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugé utile.

Au terme de la convention, l'Etablissement Public, SEM, SARL remet, dans un délai de deux mois après la clôture de l'exercice, le compte administratif couvrant l'ensemble de la période d'exécution de la convention. Un contrôle, éventuellement sur place, est réalisé par la Ville, en vue d'en vérifier l'exactitude.

L'Etablissement Public, SEM, SARL s'engage à constituer un dossier composé des documents suivants qui sera mis à la disposition de la Ville de Saint-Denis :

Pour l'aspect juridique :

- Demande de subvention annuelle.
- Liste des administrateurs à jour.
- Procès-verbal des instances délibérantes en matière budgétaire (OB, BP, BS...).

Pour le contrôle financier :

- Budget prévisionnel.
- Compte administratif.
- Rapport du Receveur Municipal / Commissaire aux Comptes.
- Bilan d'activité de chaque action financée.
- Mise à disposition (matériel, humain, locaux).
- Indemnité des élus, administrateur, montant des primes, évolution de la masse salariale.
- Plan de trésorerie.

Toute modification intervenant dans la vie de l'association devra être signalée à la Ville dans un délai de 30 jours après modification (changements de RIB, d'adresse, de statuts, d'administrateurs...).

Article 7 - ASSURANCE

L'Etablissement Public, SEM, SARL souscritra toutes les polices d'assurance nécessaires pour garantir sa responsabilité civile tant au niveau de ses activités qu'au niveau des risques locatifs pour les immeubles éventuellement mis à sa disposition.

Elle paiera les primes et les cotisations de ces assurances sans que la responsabilité de la Commune de Saint-Denis puisse être mise en cause. Elle devra justifier, à chaque demande, de l'existence de telles polices d'assurance et du système de primes correspondants.

Article 8 - COMMUNICATION

L'Etablissement Public, SEM, SARL s'engage à faire apparaître, sur ses principaux documents informatifs ou promotionnels, la participation de la Commune par, au minimum, l'apposition des armoiries de la Ville de Saint-Denis.

En cas de non-respect de l'alinéa 1 du présent article, la Commune de Saint-Denis se réserve le droit de retenir une part sur la subvention allouée à l'Etablissement Public, SEM, SARL.

Article 9 - LITIGES

Les éventuels litiges nés de l'exécution des termes conventionnés feront l'objet d'une recherche de règlement amiable. Au cas où cette procédure s'avérerait infructueuse, les litiges liés au non-respect de la présente convention par l'une ou l'autre des parties seront portés devant le Tribunal Administratif compétent au regard de la Commune de Saint-Denis.

Fait à Saint-Denis, le

**Le représentant légal de l'Etablissement Public
de la SEM, de la SARL**

Le Maire

(préciser son identité)

Gilbert ANNETTE